

RAPPORT WSRW – AVRIL 2017

# P POUR PILLAGE

**Les exportations marocaines  
des phosphates du Sahara  
Occidental occupé**

*Des compagnies de fertilisants du monde entier importent le phosphate controversé du Sahara Occidental, territoire sous occupation marocaine illégale. Ce rapport détaille celles qui ont importé en 2016*

# 2016



**WSRW** WESTERN SAHARA  
RESOURCE WATCH

Depuis 2016, une joint-venture en Inde est devenue le deuxième importateur de phosphates du Sahara Occidental occupé.



#### PUBLIÉ

le 25 avril 2017, Bruxelles.

Publié avec un généreux soutien financier d'Emmaus Åkvarn

#### ISBN

Version numérique :  
978-82-93425-18-2

#### Couverture

Le plus long convoyeur roulant au monde transporte le phosphate des mines de Bou Craa jusqu'à la côte

#### Photos

Berserk Productions (p. 1), Campagne sahraouie contre le pillage (p. 2), Mohamed Dchira (p. 9), Adam Gamble (p. 15), Rick Voice (p.16), WSRW.org (p.18, 19, 20, 21, 29, 30, 31), Rick Vince (p.21), John Tordai (p.32)

#### Design

Lars Høie

Le rapport peut être utilisé librement, en version imprimée ou en ligne. Pour des commentaires ou des questions sur ce rapport, contactez [coordinator@wsrw.org](mailto:coordinator@wsrw.org)

Western Sahara Resource Watch (WSRW) est une organisation internationale basée à Bruxelles. WSRW, ONG indépendante, travaille en solidarité avec le peuple du Sahara Occidental, pour enquêter et informer sur le pillage des ressources du territoire par le Maroc.

[www.wsrw.org](http://www.wsrw.org)  
[www.twitter.com/wsrw](https://www.twitter.com/wsrw)  
[www.facebook.com/wsrw.org](https://www.facebook.com/wsrw.org)  
[www.instagram.com/wsrw\\_org](https://www.instagram.com/wsrw_org)

Pour renforcer nos recherches et intensifier nos campagnes internationales WSRW a besoin de votre aide. Pour tout don, consultez WSRW sur [www.wsrw.org](http://www.wsrw.org).

## Synthèse

*Toute vie sur la planète, et donc toute la production agricole, dépend du phosphore, symbole chimique P. Cet élément se trouve dans le minerai de phosphate et est transformé en engrais. Pour le peuple du Sahara Occidental, leur P ne se transforme pas en bénéfice. C'est plutôt le contraire.*

Pour la quatrième fois, Western Sahara Resource Watch publie le détail des compagnies impliquées dans l'achat des phosphates du Sahara Occidental. Le minerai de phosphate illégalement exploité par le gouvernement marocain au Sahara Occidental est la principale source des revenus marocains tirés des territoires qu'il occupe contre le droit international. Les représentants du peuple sahraoui se sont toujours ouvertement déclarés contre ce commerce, et l'ont exprimé devant l'ONU, à toute occasion, et aux entreprises spécifiques.

La liste présentée dans ce rapport est complète pour l'année civile 2016, et indique tous les chargements de phosphates du Sahara Occidental occupé. Ce rapport attribue les achats de la production du Maroc au Sahara Occidental en 2016 à huit compagnies importatrices identifiées et à une autre inconnue, dans huit pays différents.

Le rapport détaille un volume d'exportation total du Sahara Occidental de 1,86 millions de tonnes en 2016, embarqué sur 37 vraquiers, pour une valeur estimée à 216,7 millions de \$US. Soit une nette augmentation des ventes par rapport à 2015, après une exportation exceptionnellement faible l'année dernière en raison de problèmes d'infrastructure de l'exportateur. Le plus important importateur en 2016 est le canadien Agrium Inc.

Plusieurs clients internationaux n'ont pas fait d'importations controversées au cours de l'année dernière. À noter en 2016 l'entrée en jeu d'une filiale de l'OCP en Inde. L'OCP a exporté vers sa propre entreprise en Inde un volume de 344 000 tonnes de roches de phosphate, pour une valeur de 39,6 millions de dollars, ce qui a pour effet de faire de la joint-venture indienne de l'OCP le deuxième importateur des exportations propre de l'OCP depuis le Sahara Occidental.

Sur les neuf entreprises identifiées comme importatrices en 2016, trois sont cotées dans des marchés boursiers internationaux ou sont détenues en majorité par des entreprises qui sont cotées en bourses. Toutes ont été mises sur liste noire par les investisseurs éthiques du fait de ce commerce.

Sur les six compagnies restantes non cotées en bourse, deux sont des coopératives d'agriculteurs en Nouvelle-Zélande, deux sont entièrement ou partiellement détenues par le gouvernement du Venezuela, une est partiellement propriété du gouvernement d'Inde, une est une propriété privée.

WSRW appelle toutes les entreprises impliquées dans ce commerce à mettre fin immédiatement à tous les achats de phosphates du Sahara Occidental jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit. Les investisseurs sont invités à interpellier les compagnies, ou à désinvestir si rien n'est fait.

#### Liste des abréviations

DWT ou TPL *Tonnes de Port en Lourd*  
OCP *Office Chérifien des Phosphates SA*  
ONU *Organisation des Nations Unies*  
US \$ *Dollar américain*

# La controverse



La revendication de souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental n'est reconnue par aucun État, ni par l'ONU. Cette revendication a été rejetée par la Cour Internationale de Justice.<sup>2</sup>

Le Bureau des affaires juridiques des Nations Unies a analysé la légalité de l'exploration et exploitation pétrolière au Sahara Occidental, une activité d'extraction des ressources - maintenant dans sa phase d'exploration - qui est d'une nature similaire. L'ONU a conclu que « si des activités de prospection et d'exploitation devaient être entreprises au mépris des intérêts et de la volonté du peuple du Sahara occidental, elles contreviendraient aux principes de droit international applicables aux activités touchant aux ressources minérales des territoires non autonomes. » S'appuyant sur le jugement ultérieur de la Cour de justice de l'Union européenne et sur l'avis juridique du Bureau du conseiller juridique de l'Union africaine, le droit international place le consentement du peuple du Sahara Occidental en prérequis à toute activité en rapport avec le territoire occupé, sans même qu'il soit nécessaire de déterminer si l'activité est susceptible de nuire ou de bénéficier au peuple.<sup>3</sup>

Pourtant, quelques semaines seulement après l'invasion du territoire en 1975, le phosphate de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental était exporté vers des entreprises d'engrais en Amérique du Nord, en Amérique latine, en Europe et en Australasie. La mine de Bou Craa est gérée par l'Office Chérifien des Phosphates SA (OCP), compagnie nationale marocaine de phosphate maintenant connue comme OCP SA. La mine est responsable de la plus grande source de revenus du pays sur le Sahara Occidental.

Les Phosphates de Boucraa SA (Phosboucraa) est une filiale à part entière de l'OCP. Ses principales activités sont l'extraction, l'enrichissement, le transport et la commercialisation de minerai de phosphate de la mine de Bou Craa, dont l'exploitation du quai de chargement et de l'usine portuaire de traitement située sur la côte Atlantique, à El Aaiun. L'OCP déclare que la capacité annuelle de production des mines du Sahara Occidental est de 2,6 millions de tonnes.<sup>4</sup>

Bien que l'OCP affirme que les mines Bou Craa ne représentent que 1% de toutes les réserves de phosphate exploitées par le Maroc<sup>5</sup>, pas moins d'un quart de la roche de phosphate exportée part de El Aaiun.<sup>6</sup> La qualité exceptionnelle du minerai de phosphate du Sahara Occidental en fait un produit très convoité pour les producteurs d'engrais.

Cependant, cette histoire pourrait toucher à sa fin. Le gisement de phosphate de Bou Craa est composé de deux couches. Jusqu'à présent, seule la couche supérieure était extraite. Cette couche contient notamment la roche de phosphate de la plus haute qualité de toutes les réserves contrôlées par l'OCP. En 2014, les mines de phosphate de Bou Craa sont passées à l'exploitation de la deuxième couche, d'une qualité inférieure.<sup>7</sup> Le Maroc a maintenant vendu la totalité du phosphate de haute qualité qui aurait dû être disponible au peuple sahraoui dès son autodétermination.

L'OCP affirme aussi que Phosboucraa est le plus grand employeur privé de la région, avec plus de 2 100 employés<sup>8</sup> dont plus de la moitié sont dits être recrutés localement. L'OCP affirme également que Phosboucraa est un acteur majeur de la viabilité économique et du bien-être des habitants de la région. L'OCP vante également l'impact social de Phosboucraa, affirmant verser des pensions aux retraités, offrir des avantages médicaux et sociaux pour les employés, les retraités et leurs familles, etc.<sup>9</sup> L'OCP présente les prétendus avantages économiques et sociaux comme justification à son exploitation de mines de phosphate à l'extérieur des frontières établies de longues dates et internationalement reconnues du Maroc.<sup>10</sup>

Maroc utilise le phosphate de Bou Craa dans son lobbying politique pour gagner le soutien d'autres pays à son occupation illégale. Un document officiel du gouvernement marocain, divulgué en 2014, affirme que les ressources du Sahara Occidental, y compris le phosphate, doivent être utilisées « pour impliquer la Russie dans des activités au Sahara ». Le document poursuit en disant que « en retour, la Russie pourrait garantir un gel sur le dossier Sahara au sein de l'ONU. »<sup>11</sup>

Depuis décembre 2015, des jeunes Sahraouis récemment diplômés et au chômage descendent dans les rues de El Aaiun pour protester contre les politiques d'embauche de l'OCP. Pendant plus d'un mois ils ont manifesté quotidiennement à El Aaiun. Les manifestations ont continué depuis. En mars 2017, un groupe de 60 Sahraouis au chômage a pris le contrôle d'un autobus de Phosboucraa et menacé de s'immoler collectivement pour protester contre « la marginalisation systématique des Sahraouis par le régime d'occupation marocain ».

**« Le Sahara Occidental est sous occupation marocaine depuis 1975 et figure sur la liste onusienne des territoires non autonomes qui doivent être décolonisés. Le conseiller juridique de l'ONU a déclaré en janvier 2002 que l'exploration des ressources minérales au Sahara Occidental sans le consentement local violerait le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. »**

Fonds de pension du gouvernement suédois, AP- Fonden, sur l'exclusion de PotashCorp et Incitec Pivot de ses portefeuilles.<sup>12</sup>

**“Les achats de phosphates du Sahara Occidental par Agrium selon un contrat à long terme avec l'OCP constitue un risque inacceptable de complicité dans la violation des règles éthiques fondamentales, et contrevient ainsi aux directives de KLP pour un investissement responsable.”**

La compagnie d'assurance norvégienne KLP concernant ses désinvestissements d'Agrium Inc.<sup>13</sup>

**“Exploitation illégale des ressources naturelles”**

Fonds de Compensation commun au régime général de pension, Luxembourg, 15 novembre 2014, sur la mise sur liste noire de toutes les compagnies impliquées dans le phosphate.<sup>14</sup>

**“Les violations des droits de l'homme au Sahara Occidental”**

PGB Pensioenfond, Pays-Bas, troisième trimestre de 2015, sur l'exclusion de l'OCP SA de ses portefeuilles.<sup>15</sup>

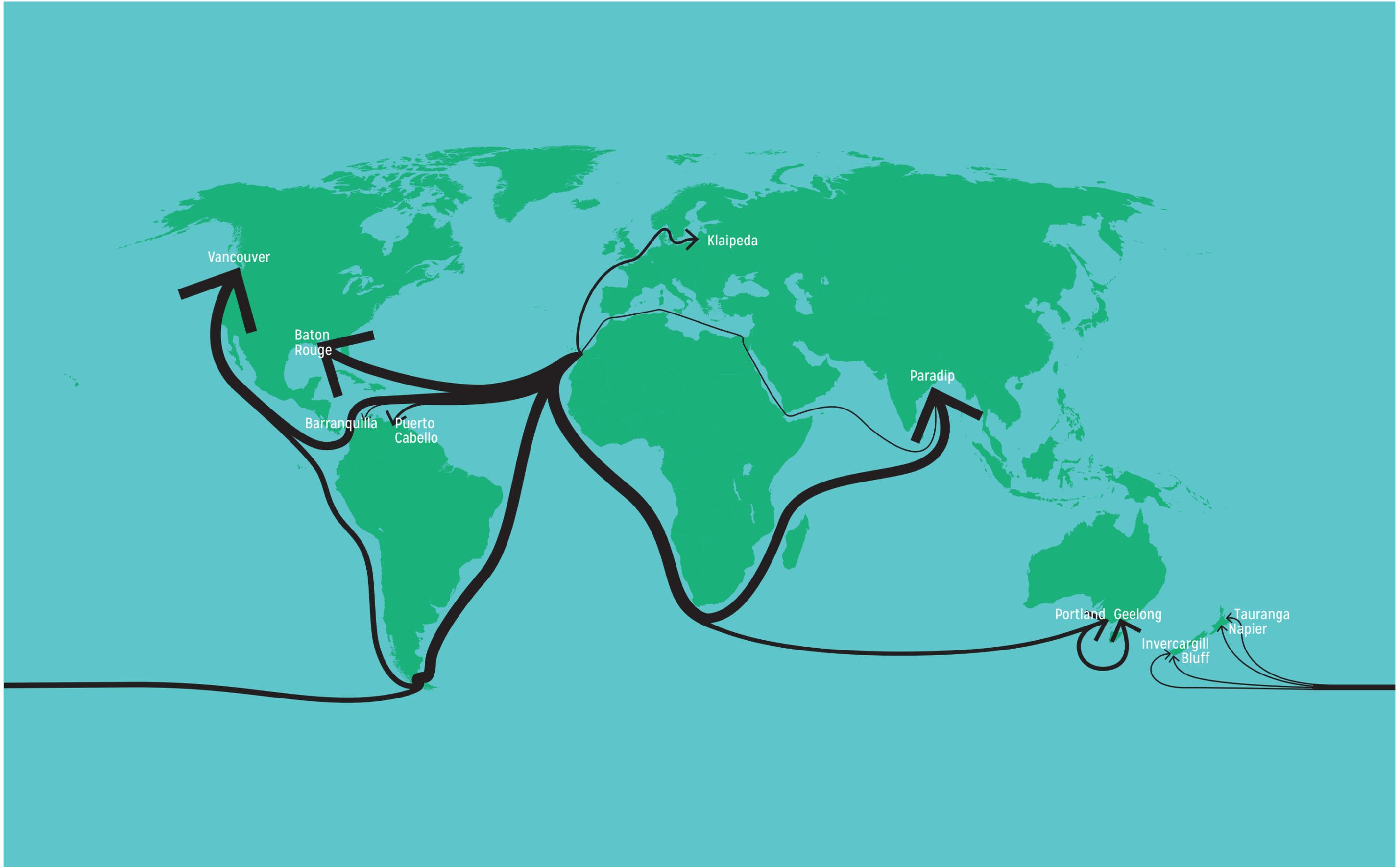
**“Le Conseil d'éthique ne croit pas que la compagnie a été en mesure de prouver que l'exploitation de phosphate se fait en conformité avec les intérêts et les désirs des Sahraouis. Basé sur l'évaluation selon laquelle un dialogue plus poussé ne sera pas productif, le Conseil a recommandé aux Fonds AP de désinvestir d'Agrium.”**

Conseil éthique suédois, le 9 avril 2015, expliquant pourquoi tous les fonds du gouvernement suédois ont désinvesti d'Agrium Inc.<sup>16</sup>

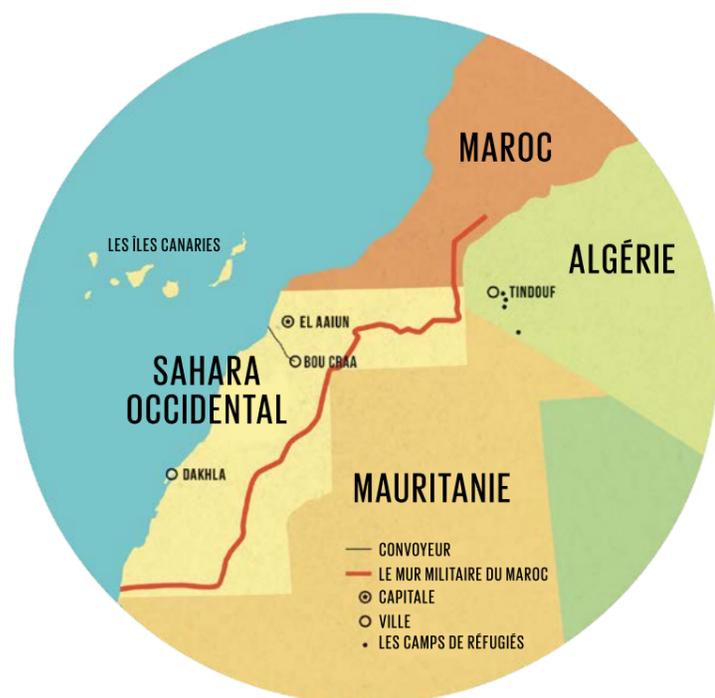
**“Les entreprises qui achètent des phosphates du Sahara Occidental soutiennent en réalité la présence du Maroc sur le territoire, étant donné que le phosphate est commercialisé par la compagnie nationale marocaine OCP et il est à assumer que les revenus générés par l'opération vont en grande partie à l'Etat marocain. Dans sa forme actuelle, l'extraction par l'OCP des ressources en phosphate au Sahara Occidental constitue une violation grave des règles. Ceci est dû à la fois au fait que les souhaits et les intérêts de la population locale ne sont pas respectés et au fait que l'opération contribue à la persistance de la situation juridique internationale non résolue, et ainsi, la présence du Maroc et son exploitation des ressources dans un territoire sur lequel il n'a pas de souveraineté légitime.”**

Le Conseil d'Éthique du fonds de pension du gouvernement norvégien, sur une mise sur liste noire Innophos Holdings Inc. en janvier 2015.<sup>17</sup>

# Les cargaisons



# La prise de contrôle marocaine de la mine de Bou Craa



**1947** : Les réserves de phosphate du Sahara Occidental sont découvertes à 130 km au sud-est de El Aaiun dans un endroit appelé Bou Craa. La découverte de réserves de phosphate est la première source potentielle de revenus miniers pour la puissance coloniale espagnole.<sup>18</sup>

**Juillet 1962** : L'Empresa Nacional Minera del Sahara est fondée pour exploiter la mine, détenue par une entreprise du secteur industriel public espagnol.

**Mai 1968** : L'entreprise est rebaptisée Fosfatos de Bucraa, SA, également connu comme Phosboucraa ou Fos Bucraa.

**1972** : L'Espagne commence à exploiter les mines. De nombreux Espagnols sont employés dans les mines, de même que les Sahraouis, la population autochtone du Sahara espagnol, nom sous lequel le territoire est connu à l'époque.

**1975** : La montée de la pression internationale pour décoloniser pousse l'Espagne à parvenir à une stratégie de retrait du Sahara espagnol. Une mission de l'ONU envoyée au Sahara espagnol en vue de la prévision d'un référendum prédit que le Sahara Occidental pourrait bien devenir le deuxième exportateur mondial de phosphates, après le Maroc. Le maintien d'une revendication sur les gisements de phosphate était un facteur clé pour la puissance coloniale. Échouant à décoloniser le Sahara Occidental correctement en permettant au peuple du territoire d'exercer son droit à l'autodétermination,

l'Espagne par les accords de Madrid transfère illégalement l'administration du territoire sur le Maroc et la Mauritanie, tout en conservant une part de 35 % des mines de Bou Craa. Aucun État au monde, ni l'ONU, ni le peuple du Sahara Occidental, n'a reconnu le transfert de l'autorité de l'Espagne à ces deux États. La Mauritanie s'est retirée en 1979 et a admis s'être trompée d'avoir revendiqué et occupé le territoire. Dans le même temps en 1975, retrouvant son autorité après deux échecs de coups d'État, le roi Hassan II du Maroc ordonne à l'armée marocaine d'envahir le Sahara Occidental. Le Roi a peut-être espéré que cela donnerait au Maroc un meilleur levier pour déterminer les prix mondiaux du phosphate, comme l'OPEP sur le prix du pétrole<sup>19</sup>

**1 Janvier 1976** : Les accords de Madrid entrent en vigueur et après une période de transition de 16 mois, l'OCP prend en charge la gestion des mines.<sup>20</sup>

**2002** : L'Espagne vend sa part de 35% de Bou Craa.

**2014** : L'OCP introduit à la Bourse irlandaise une première souscription d'obligations pour 1,55 milliard de \$.<sup>21</sup> Il y déposera un an plus tard un prospectus pour un placement similaire<sup>22</sup>

**2017** : Le Maroc continue à exploiter la mine au Sahara Occidental occupé.



## De grands projets

Un programme d'investissement et de développement d'une valeur de 2,45 milliards de dollars US est développé par l'OCP pour la période 2012-2030. Durant cette période, le programme est dit viser à moderniser la mine de Bou Craa, à développer l'extraction des couches de phosphate plus profondes, à créer des produits à plus forte valeur ajoutée pour les exportations, à accroître la capacité du port d'El Aaiun pour les activités sur le phosphate et à élargir les projets de développement sociaux et durables dans la zone de Bou Craa.<sup>23</sup>

L'OCP indique que, dans le cadre de son programme d'investissement à long terme, des investissements de développement industriel sont prévus, tels que les investissements miniers (d'une valeur d'environ 250 millions \$ US), qui comprendront la construction d'une unité de flottation/lavage, la modernisation des équipements d'extraction, ainsi que de nouvelles infrastructures pour extraire des couches de phosphate inférieurs.<sup>24</sup>

Le 7 novembre 2015, exactement 40 ans après l'invasion du Sahara Occidental par le Maroc, l'OCP a annoncé qu'il allait investir 1,9 milliard de \$ dans Phosboucraa. Le principal objectif déclaré est de développer la capacité industrielle de Phosboucraa, notamment par l'installation d'une usine de production d'engrais. En outre, la capacité logistique de Phosboucraa va apparemment être renforcée et une véritable technopole sera développée.<sup>25</sup>

## Pic P

Le phosphate est un composant essentiel des engrais desquels dépendent la production et la sécurité alimentaire mondiale. Il existe depuis quelque temps des préoccupations sur cette dépendance de la population mondiale à une réserve limitée de phosphore, et sur ses implications sur la productivité agricole, les prix des aliments et de la nourriture de la population mondiale, en particulier dans les pays en développement. Le terme « pic phosphore » a rejoint la notion de « pic pétrolier » dans le lexique des pénuries du 21ème siècle. Il n'existe aucun substitut au phosphore dans l'agriculture.<sup>26</sup>

La zone Maroc, augmentée ou non du Sahara Occidental, contrôle les plus grandes réserves de phosphate au monde et fait du Maroc le troisième plus grand producteur de phosphates dans le monde.<sup>27</sup>

Le besoin mondial croissant en minerai de phosphate et en engrais a été un des facteurs des fluctuations étranges du prix du marché du minerai en 2008. Comme les prix de la demande alimentaire mondiale et de l'alimentation ont augmenté, il y a eu une demande accrue de phosphate. Dans ce rapport, le prix moyen du phosphate est calculé pour 2016 à 112 \$/tonne. L'année a été plutôt très stable pour le prix de la marchandise.

*Le convoyeur roulant le plus long du monde (ci-dessus) transporte la roche de la mine jusqu'à la mer. Continental et Siemens sont des partenaires clés de ce tapis roulant. Les éoliennes Siemens, construites en 2013, fournissent toute l'énergie nécessaire à l'installation.*

# Les exportations

|  | 2016              | 2015              |
|--|-------------------|-------------------|
| Quantité de phosphate exporté  | 1 858 000 tonnes  | 1 410 000 tonnes  |
| Valeur du phosphate exporté  | 213,7 millions \$ | 167,8 millions \$ |
| Coût estimé de la production   | 80 millions \$    | 80 millions \$    |
| Recette estimée pour l'OCP   | 130 millions \$   | 90 millions \$    |
| Valeur du plus gros chargement sorti du territoire   | 8,325 millions \$ | 8,6 millions \$   |
| Valeur du plus petit chargement sorti du territoire  | 1,725 millions \$ | 1,8 millions \$   |
| Nombre de navires partis avec du phosphate du territoire   | 37                | 30                |
| Montant moyen de phosphate exporté dans chaque navire  | 50 000 tonnes     | 47 000 tonnes     |
| Valeur moyenne de phosphate exporté à chaque expédition  | 5,6 millions \$   | 5,55 millions \$  |
| Prix annuel moyen de minerai de phosphate de Bou Craa utilisé pour les calculs dans ce rapport (par tonne) | 112 \$            | 118 \$            |

## Méthodologie

Ce rapport est établi à partir des données recueillies dans le cadre du suivi continu des navires. Les prix des phosphates ont été établis avec la tarification des produits commerciaux du site « Index Mundi », comparé à d'autres sources. Les quantités de phosphate chargées dans les navires ont généralement été calculées à 95 % du fret total du navire (et du combustible de soute et réserves), capacité exprimée en port en lourd (TPL). Dans les cas où les navires étaient de moins de 40 000 tonnes de port en lourd, le facteur de 95% a été réduit pour tenir compte de la quantité relative plus élevée du carburant et des provisions et, parfois, du mauvais temps potentiellement rencontré en route vers les ports de destination. Les navires ont été suivis et leurs arrivées confirmées aux destinations indiquées. Lorsque cela est possible, les montants estimés ont été vérifiés par le biais de documents d'expédition, y compris les connaissements et reçus d'arrivée au port.

WSRW pense avoir détecté, suivi et pris en compte tous les navires au départ du port de El Aaiun pour 2016. Cependant WSRW ne peut exclure la possibilité qu'un navire ou d'avantage n'aient pu être détectés.

## Fluctuation des niveaux d'exportation

En général, les calculs de WSRW au cours des dernières années sont confirmés dans les rapports de l'OCP.<sup>28</sup>

Il y a un léger écart entre les chiffres de WSRW et de l'OCP pour Bou Craa en 2015. La projection de WSRW de 1,41 millions de tonnes exportées en 2015, comme décrit dans le rapport de l'année dernière, s'avère plus conservatrice que les chiffres d'OCP pour le tonnage extrait dans la mine de Bou Craa, indiqué à 1,6 millions de tonnes.<sup>29</sup> Plusieurs raisons expliquent la différence entre nos estimations d'exportation et le résultat d'extraction de l'OCP. Tout d'abord, il existe une différence de définition entre « extraction » et « exportation ». Le port d'El Aaiun a connu des problèmes de

chargement importants au cours des trois premiers mois de 2015, tandis que l'extraction à la mine a continué, ce qui peut avoir entraîné la présence à quai de monticules croissants de roches non expédiées. Cela pourrait entraîner une différence entre le niveau de production et le niveau d'exportation.

Une autre explication possible est que Lifosa / EuroChem aurait pu sous-déclarer à WSRW son achat du minerai de Bou Craa, en ne confirmant que 68 000 tonnes sur les 113 000 tonnes que nous avons tracées jusqu'au port de Klaipeda. Une troisième possibilité est que WSRW n'a peut-être pas repéré toutes les cargaisons dans son suivi continu.

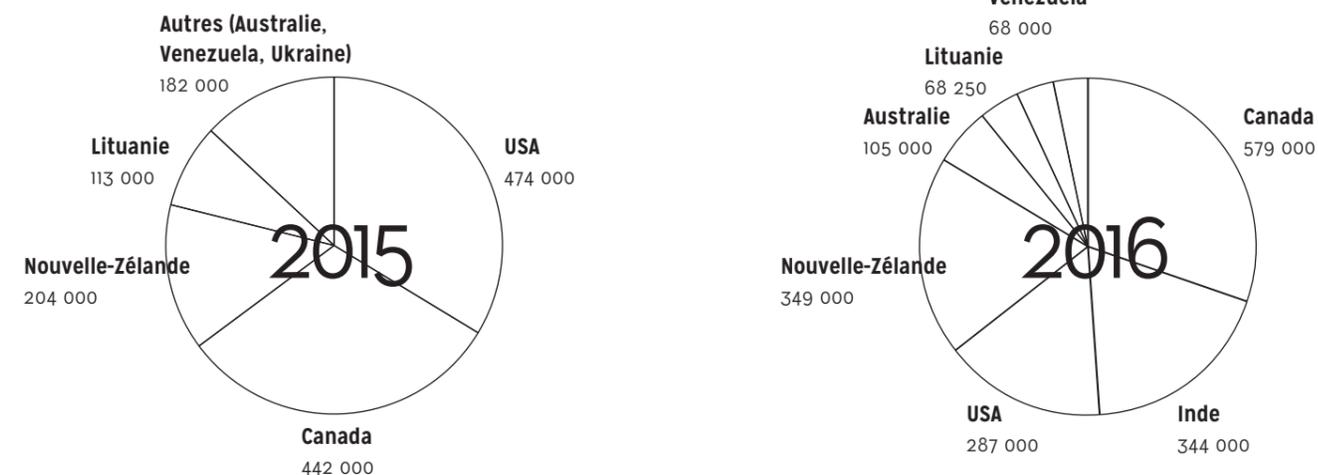
Jusqu'en 2006, l'exportation de phosphate était en moyenne de 1,1 millions de tonnes par an, considérablement inférieure à la capacité de production de 2,6 millions de tonnes.<sup>30</sup> À la fin des années 1970, la production s'est arrêtée pendant trois ans du conflit armé sur le territoire, pour atteindre progressivement 2 millions de tonnes à la fin des

années 1990. WSRW a commencé le suivi quotidien en 2011. Notre premier rapport a estimé les exportations OCP des phosphates extraits à Bou Craa à 1,8 millions de tonnes en 2012 et 2,2 millions de tonnes en 2013. La projection de WSRW de 2,1 millions de tonnes de phosphate de Bou Craa en 2014 a été confirmée dans le volume des phosphates « traités » mentionnés dans le Prospectus d'OCP déposé à la Bourse irlandaise.<sup>31</sup>Après le niveau exceptionnellement bas des exportations en 2015, le volume de 2016 est plus conforme aux niveaux observés dans le passé.

L'OCP estime les réserves de Bou Craa à 500 millions de tonnes.<sup>32</sup> Bou Craa contribue autour de 7% des volumes totaux extraits par l'OCP<sup>33</sup>, et à environ 25% de ses ventes totales de minerai de phosphate.<sup>34</sup>

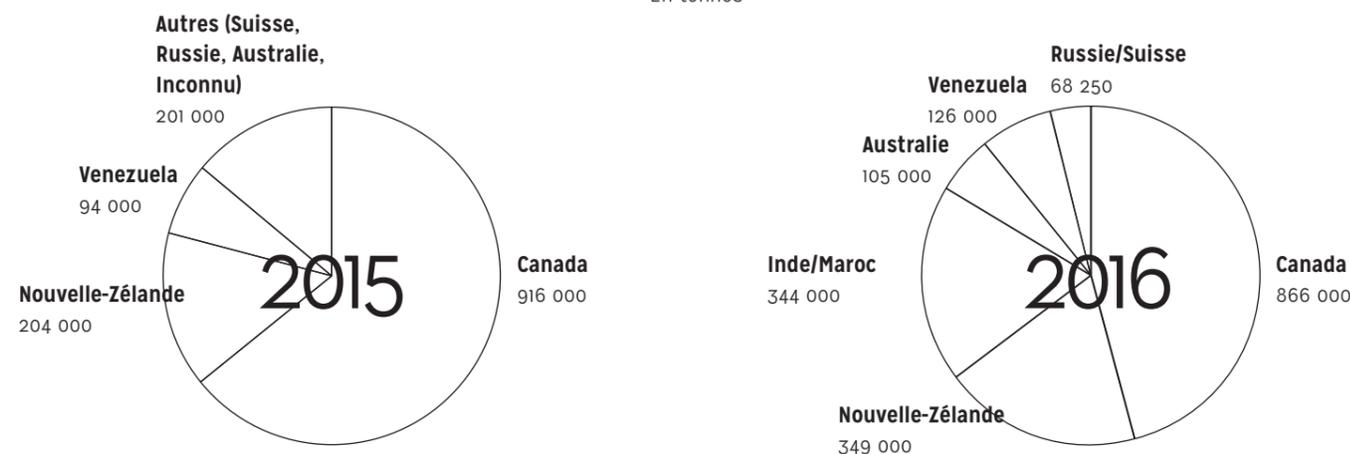
## Importations par pays importateurs

En tonnes



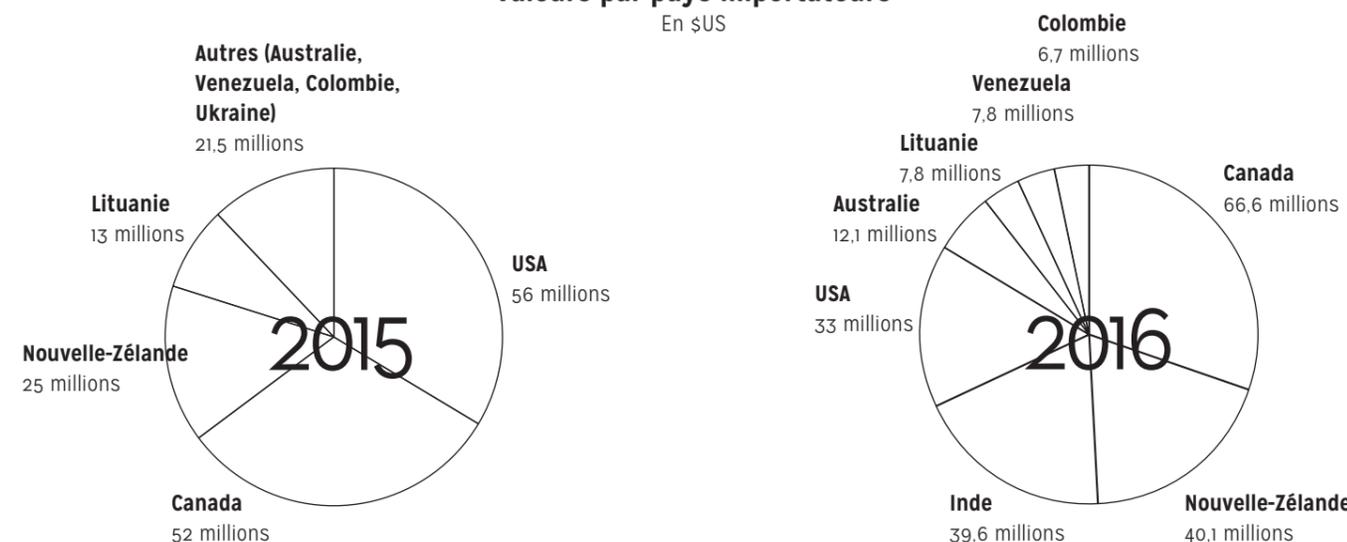
## Clients par nationalité de la compagnie

En tonnes



## Valeurs par pays importateurs

En \$US



# Les importateurs, 2016

|   | Nom de la compagnie                     | Pays de la maison mère | Destination de l'importation                       | Nombre de chargements | Poids de l'achat de phosphate (tonnes) | Valeur des phosphates achetés (\$US) |
|---|---|------------------------|--|-----------------------|--|--------------------------------------|
| 1 | Agrium Inc.                             | Canada                 | Vancouver, Canada                                  | 10                    | 579 000                                | 66,6 millions                        |
| 2 | Paradeep Phosphates Ltd.                | Inde/Maroc             | Paradip, Inde                                      | 6                     | 344 000                                | 39,6 millions                        |
| 3 | Potash Corporation of Saskatchewan Inc. | Canada                 | Geismar, USA                                       | 4                     | 287 000                                | 33 millions                          |
| 4 | Ravensdown Fertiliser Co-op Ltd.        | Nouvelle-Zélande       | Napier, Nouvelle-Zélande                           | 4                     | 188 000                                | 21,6 millions                        |
| 5 | Ballance Agri-Nutrients Ltd.            | Nouvelle-Zélande       | Tauranga/Bluff Cove/Invercargill, Nouvelle-Zélande | 3                     | 161 000                                | 18,5 millions                        |
| 6 | Incitec Pivot Ltd.                      | Australie              | Portland, Australie                                | 3                     | 105 000                                | 12,1 millions                        |
| 7 | Lifosa AB                               | Suisse/Russie          | Klaipeda, Lituanie                                 | 1                     | 68 250                                 | 7,8 millions                         |
| 8 | Inconnu (Venezuelan Government)         | Venezuela              | Puerto Cabello, Venezuela                          | 3                     | 68 000                                 | 7,8 millions                         |
| 9 | Monomeros SA                            | Venezuela              | Barranquilla, Colombie                             | 3                     | 58 000                                 | 6,7 millions                         |

# Les aides de l'OCP à la mine

## SIEMENS

La compagnie allemande d'ingénierie Siemens a construit en 2013 le parc éolien de Fom el Oued au Sahara Occidental occupé. Le parc a été commandé par l'agence nationale marocaine d'électricité, l'ONEE. Siemens a collaboré avec la société marocaine d'énergie éolienne NAREVA - détenue par le roi du Maroc. Fom el Oued, composé de 22 moulins fournit aujourd'hui 95% des besoins énergétiques de Phosboucraa. En d'autres termes : la quasi-totalité de l'énergie requise pour l'exploitation et le transport du phosphate dans le Sahara Occidental est générée par les éoliennes livrées par Siemens. La production d'énergie verte rend le pillage marocain du territoire encore plus lucratif.<sup>35</sup>

## ATLAS COPCO

L'entreprise industrielle suédoise Atlas Copco a, en 2008, vendu d'importantes foreuses à l'OCP pour une utilisation dans la mine de Bou Craa. Avec les ventes, Atlas Copco s'est engagé à fournir des pièces de rechange et de maintenance aux mêmes foreuses. On ne sait pas combien d'années Atlas Copco est lié par ce contrat. WSRW a d'abord contacté Atlas Copco au sujet de ses livraisons en mai 2013.<sup>36</sup> Alors que la compagnie semblait d'abord encline à rencontrer WSRW, elle a plus tard refusé. WSRW a envoyé à Atlas Copco un autre courrier le 27 mars 2017, détaillant nos préoccupations et questions. La compagnie a répondu qu'elle ne voulait pas nous répondre.<sup>37</sup>

## CONTINENTAL

Filiale de la compagnie allemande Continental, ContiTech, elle joue un rôle clé dans le maintien de la longue courroie du convoyeur de phosphate OCP qui va de la mine à la mer. La compagnie a déclaré avoir fourni des systèmes permettant un débit, sur le tapis roulant de « 2000 tonnes par heure et une vitesse de plus de quatre mètres par seconde ».<sup>38</sup> Dans un courrier à WSRW le 10 avril 2017, Continental explique avoir reçu des commandes en continu pour la bande transporteuse de Bou Craa. En avril 2017, la compagnie a commencé à construire des composants du convoyeur dans une usine au Maroc.<sup>39</sup>

La compagnie allemande Siemens fournit toute l'énergie nécessaire à l'exploitation marocaine minière illégale du phosphate au Sahara Occidental. Des centaines de réfugiés ont protesté contre Siemens en 2016.



# Les compagnies impliquées dans le commerce

Huit entreprises et coopératives impliquées dans les importations de phosphates du Sahara Occidental ont été identifiées. Une importation vénézuélienne reste imprécise. Les compagnies indiquées dans les pages suivantes sont classées dans l'ordre de leur implication en 2016.

L'incertitude concernant le Venezuela est liée à l'impossibilité d'identifier quelles sont les compagnies nationales vénézuéliennes importatrices.

1

## OCP SA (Maroc/Irlande)

OCP SA est une compagnie nationale marocaine qui, depuis 1975, exploite la mine au Sahara Occidental. Le travail s'effectue par l'intermédiaire de sa filiale Phosphates de Boucraa S.A.

Entreprise principalement nationale, il n'est pas possible aux investisseurs étrangers d'acheter des actions OCP.

Toutefois, des obligations OCP sont offertes aux investisseurs par le biais de la Bourse irlandaise depuis 2014. Plusieurs investisseurs institutionnels ont depuis placé l'OCP en liste noire de leurs portefeuilles pour sa participation au Sahara Occidental.

Les affaires de l'OCP à la Bourse irlandaise sont gérées par Barclays, Morgan Stanley et JP Morgan, compagnies multinationales de services financiers basées au Royaume-Uni et aux États-Unis.

La compagnie a chargé les entreprises DLA Piper, KPMG, Covington & Burling, Palacio y Asociados et Dechert LLP de plaider la légalité des opérations de l'OCP au Sahara Occidental. En plus de campagnes de lobby, les entreprises mentionnées émettent également des rapports qui allèguent la solidité légale de l'exploitation de Bou Craa en raison du bénéfice prétendu pour le peuple sahraoui. Aucun de ces rapports n'a été mis à la disposition des Sahraouis ou de WSRW.

“ Suite aux courriels que je vous ai envoyés les 19 octobre 2013, 15 novembre 2013, 15 juillet 2014, 10 septembre 2014, 16 octobre 2014, 10 février 2015, 4 mars 2015, 5 janvier 2016, 14 janvier 2016, 2 février 2016, 10 février 2016, 15 mars 2016, 30 août 2016, 27 septembre 2016, 13 octobre 2016, 16 novembre 2016, 12 janvier 2017 et 13 février 2017, je vous écris à nouveau pour un suivi de questions très importantes.”



*Senia Bachir Abderahman, réfugiée sahraouie, a le 13 mars 2017 et pour la dix-neuvième fois, demandé à l'OCP des copies des rapports commandés par l'OCP et dont les compagnies importatrices affirment qu'ils légitiment leurs opérations. Elle n'a reçu aucune réponse.*

## Agrium Inc (Canada)

Agrium Inc est producteur et distributeur mondial de nutriments pour les marchés agricoles et industriels. Agrium est une société anonyme, basée à Calgary, au Canada. La compagnie est cotée aux bourses de New York et de Toronto.

Agrium Inc. a signé un contrat avec l'OCP en 2011, et annoncé qu'elle allait commencer à importer dans la seconde moitié de 2013. Les phosphates importés pour remplacer une source épuisée au Canada, ont été déclarés comme provenant du « Maroc ». <sup>40</sup> Cependant, c'est faux, ils viennent du Sahara Occidental. Un premier chargement est arrivé dans le port canadien de la côte ouest de Vancouver en octobre 2013. <sup>41</sup> Agrium Inc. transporte le phosphate débarqué à quai à Vancouver, par chemin de fer, vers une usine de fabrication d'engrais à Redwater, dans la province d'Alberta.

En 2016, Agrium a commandé à Norton Rose Fulbright Canada LLP une évaluation de son impact sur les droits de l'Homme au Sahara Occidental. Le rapport contient plusieurs failles en termes de contenu, d'analyse et de méthodologie. L'analyse souligne explicitement que déterminer si oui ou non le Maroc est la puissance administrante du Sahara Occidental « dépasse le cadre de cette évaluation ».

Pourtant, le rapport d'évaluation répète plusieurs fois que le Maroc est le pouvoir administrant et qu'il a donc le droit de gérer les ressources du territoire.

Ce rapport est utilisé aujourd'hui pour convaincre les investisseurs que les opérations de l'entreprise sont correctes. Parallèlement, Agrium a ajouté à WSRW le 30 mars 2017 que « tout problème que vous pourriez avoir avec le contenu ou le contexte du travail effectué, doit être abordé avec [Norton Rose Fulbright] directement et nous serions heureux de vous aider à faciliter cette discussion. » <sup>42</sup>

La compagnie refuse systématiquement de répondre à toutes questions concernant les mesures qu'elle a prises pour obtenir le consentement du peuple sahraoui.

En 2016, Agrium a reçu 10 livraisons de roches de phosphate provenant du Sahara Occidental, soit environ 579 000 tonnes d'une valeur totale de 66,6 millions de dollars US. Il s'agit d'une augmentation par rapport aux 437 000 tonnes importées de 2015, mais bien inférieur aux 779 000 tonnes de leur première année complète d'importation, 2014. Les importations d'Agrium en 2016 se sont concentrées à partir de l'approche de l'été de l'hémisphère nord. Le premier envoi est arrivé le 11 mai et les cargaisons suivantes à environ quatre semaines d'intervalle, deux en décembre achevant les importations pour l'année.

Agrium a déclaré à WSRW le 30 mars 2017 que l'accord d'approvisionnement de la compagnie avec OCP « était toujours considéré comme un arrangement intérimaire alors que nous avons examiné d'autres sources alternatives de roche et des arrangements à plus long terme qui peuvent inclure les internes. » C'est le même genre de réponse qui a été donnée aux investisseurs dans le passé, et semble être la position de l'entreprise depuis plusieurs années.

Agrium a annoncé en 2016 sa fusion avec PotashCorp. La fusion devrait se concrétiser en 2017. Agrium affirme que la fusion pourrait modifier les contrats d'approvisionnement en minerai de phosphate.

La compagnie canadienne Agrium a commencé à importer des phosphates du Sahara Occidental pour la première fois au cours de l'automne 2013. Le vraquier l'Ultra Rocanville vu ici dans le port de Vancouver avec des phosphates du territoire occupé le 3 juin 2016. Au moins la moitié de tous les transports à destination de Vancouver sont effectués par la compagnie de transport danoise Ultrabulk A/S.



## Paradeep Phosphates Ltd (Inde/Maroc)

Paradeep Phosphates Limited (PPL) produit, commercialise et distribue des engrais et des sous-produits à base de phosphate à usage agricole. <sup>43</sup> La compagnie a été créée en 1981 en joint venture entre le gouvernement de l'Inde et la République de Nauru. En 1993, le gouvernement indien a pris la totalité de la propriété de l'entreprise. En raison de pertes significatives à la fin des années 90, le gouvernement de l'Inde a décidé d'en céder 74% en février 2002. Cette part a été achetée par Zuari Maroc Phosphates Ltd, une joint-venture 50-50 de Zuari Industries Ltd (filiale du groupe indien Adventz) et Maroc Phosphore SA - une filiale en propriété exclusive de l'OCP. <sup>44</sup> Aujourd'hui, PPL opère en tant que filiale de Zuari Global Limited, qui détient 80,45% de participation, tandis que le gouvernement indien détient les 19,55% restants. <sup>45</sup> En d'autres termes, PPL appartient au gouvernement du Maroc, à un conglomérat privé indien (groupe Adventz) et au gouvernement indien.

PPL a son siège social à Bhubaneswar, en Inde, et reçoit sa roche de phosphate dans la ville portuaire de Paradip, à environ 120 kilomètres à l'est. <sup>46</sup>

Selon les recherches de WSRW, PPL a reçu six cargaisons de roches de phosphate du Sahara Occidental occupé en 2016, totalisant environ 344 000 tonnes pour une valeur estimée à 39,6 millions de dollars US. PPL a reçu son premier envoi de l'année le 27 mai. Par la suite, les expéditions des cargaisons se sont succédées à environ sept semaines d'intervalle. Les livraisons ont été en moyenne d'environ 57 000 tonnes.

Il est possible d'attribuer une cargaison supplémentaire à PPL. Elle a été constatée et ne figure donc pas dans les totaux ci-dessus. En effet le navire Orient Lucky arrivé à El Aaiun le 17 décembre 2015 et parti le 31 décembre de la même année. Le navire n'a pas semblé ancrer au quai de chargement au port d'El Aaiun, et a été observé plus tard d'avoir chargé une marchandise au quai de chargement de phosphate à Casablanca, au Maroc, du 3 au 7 janvier 2016 avant de se diriger vers le port de Paradip.

PPL a par le passé importé du Sahara Occidental occupé. WSRW a suivi un achat de Phosboucraa au cours de l'exercice 2011-2012. <sup>47</sup>

WSRW a contacté PPL et Zuari en février 2015, mais n'a reçu aucune réponse. WSRW a de nouveau contacté PPL le 7 mars 2017 et n'a reçu aucune réponse. <sup>48</sup>

## 4 Potash Corporation of Saskatchewan Inc (US/Canada)



*Le navire le Double Rejoice charge des phosphate sur la jetée à El Aaiun, Sahara Occidental occupé, le 5 décembre 2012. Le navire se dirigeait alors vers PotashCorp, États-Unis. À l'arrière-plan, une file d'attente de vraquiers attend pour charger.*

Potash Corporation of Saskatchewan Inc (PotashCorp) détient le record d'importation en provenance du territoire occupé. Ayant hérité de Arcadian Corp - lors de l'acquisition de cette compagnie en 1996 - d'un contrat d'importation datant des années 80, PotashCorp a acheté la roche de phosphate sahraoui pendant près de deux décennies sans discontinuer.

PotashCorp est basée à Saskatchewan, au Canada et est cotée à la bourse de Toronto (TSX-PCS). PotashCorp détient une usine d'acide phosphorique à Geismar, en Louisiane, États-Unis, où le minerai de phosphate du Sahara Occidental est importé et traité. La compagnie importe par le biais d'accords à long terme conclus avec la compagnie nationale marocaine OCP et les prix et les volumes sont fixés à des dates prescrites par la négociation.

En 2016, PotashCorp a acheté environ 287 000 tonnes de phosphate extrait du Sahara Occidental occupé, pour une valeur d'environ 33 millions de dollars US. Le volume importé présente une baisse significative par rapport aux 474 000 tonnes que la compagnie a reçues en 2015 - ce qui avait permis à PotashCorp de devenir l'importateur de l'année. Les importations de PotashCorp en 2016 ont été effectuées en quatre expéditions de cargaisons, plus ou moins trimestriellement, pour répondre à une demande constante de phosphore dans la fabrication de produits alimentaires.

Au fil des ans, PotashCorp a plusieurs fois changé sa déclaration de position sur le Sahara Occidental, un document intitulé « le minerai de phosphate du Sahara Occidental ». La sixième et plus récente révision a été publiée en novembre 2016.<sup>49</sup> Dans ce texte, PotashCorp tente de défendre ses importations en provenance du Sahara Occidental en répétant le mantra du gouvernement marocain qu'il est permis d'exploiter les mines de Bou Craa tant que la « population locale » y gagne certains avantages. La compagnie s'est auparavant référée aux accords de l'UE pour défendre cette position, mais depuis 2016, elle a complètement cessé de mentionner l'UE. PotashCorp soutient également que sa participation est non-politique et prétend qu'il ne peut cesser d'importer en raison des engagements contractuels et parce que cela impliquerait un « jugement politique » qui pourrait avoir une incidence sur le « bien-être économique de la région ». PotashCorp oublie de mentionner le principe fondamental de l'autodétermination dans son document de position.

En mars 2017, WSRW a demandé à PotashCorp si elle avait cherché le consentement du peuple sahraoui, tel que édicté par la CJUE. Dans sa réponse, la société a esquivé la question tout en réitérant sa conviction que les opérations de l'OCP « offrent des bénéfices économiques et sociaux au peuple sahraoui ». PotashCorp se considère comme une influence positive sur le comportement de l'OCP « Toute décision de cesser de faire des affaires dans la région sur la base d'un jugement politique pourrait nuire au bien-être économique de la région », affirme la compagnie.<sup>50</sup>

En 2016 PotashCorp a annoncé qu'il fusionnerait avec Agrium. La fusion devrait se concrétiser en 2017.

## 5 Ravensdown Ltd (Nouvelle-Zélande)

Ravensdown Fertiliser Co-operative Limited est un producteur d'engrais pour l'agriculture qui fonctionne en coopérative d'agriculteurs et n'est cotée dans aucune bourse. La coopérative importe vers ses usines de Lyttelton, Napier et Otago, en Nouvelle-Zélande.

WSRW a suivi quatre expéditions de cargaisons vers Ravensdown en 2016, totalisant environ 188 000 tonnes pour une valeur nette d'environ 21,6 millions de dollars US. Cela signifie que la compagnie a importé un volume nettement plus important en 2016 que lors des deux précédentes années, volume qui était alors d'environ 100 000 tonnes par an. Ravensdown est donc retourné à son niveau d'importation d'avant 2014, soit une moyenne d'environ 180 000 tonnes par an. WSRW a interrogé la compagnie sur ce commerce le 8 mars 2017 et n'a reçu aucune réponse.<sup>51</sup>



*Le vraquier le Molly Manx, de la compagnie de transport britannique LT Uglan shipping est arrivé le 12 août 2016 au port de Napier, en Nouvelle-Zélande, avec des roches de phosphate du Sahara Occidental.*

## 6 Ballance Agri-Nutrients Ltd (Nouvelle-Zélande)

Ballance Agri-Nutrients Limited fabrique, commercialise et distribue des engrais et des produits dérivés en Nouvelle-Zélande. Ballance Agri-Nutrients a des usines de fabrication à Whangarei, Invercargill et Mount Maunganui, en Nouvelle-Zélande. C'est une coopérative détenue par des agriculteurs, et non inscrite en bourse.<sup>52</sup> Ballance était précédemment connue sous le nom BOP Fertiliser. La compagnie a changé son nom pour Ballance Agri-Nutrients Ltd en 2001. Avant cela, BOP Fertiliser avait acheté des usines et des actions dans d'autres compagnies néo-zélandaises fabriquant des engrais. Par exemple en 1998, BOP a acheté à Fernz son usine de Whangarei, et obtenu une part de 20 % dans Fernz un an plus tard.<sup>53</sup> À cette époque, Fernz était déjà un client à long terme des phosphates de Bou Craa.

La compagnie a signé un accord à long terme avec l'OCP en 1999, pour la fourniture de Ballance en phosphates.<sup>54</sup> Les cadres de Ballance ont au moins une fois visité les mines de Bou Craa dans le territoire occupé.<sup>55</sup>

Au cours de 2016, Ballance a reçu trois cargaisons de roche de phosphates extraites illégalement au Sahara Occidental occupé. Les cargaisons sont d'un volume total estimé de 161 000 tonnes, pour une valeur d'environ 18,5 millions de \$US. Ceci est conforme aux importations de 2012 à 2014, avec une diminution à 104 000 tonnes en 2015.

En 2014, Ballance a écrit à WSRW que « les Nations Unies n'interdisent pas le commerce des ressources du Sahara Occidental. Ce commerce ne contrevient pas non plus à un avis juridique des Nations Unies ».<sup>57</sup>



## 7 Incitec Pivot Ltd (Australie)

Incitec Pivot Ltd, également appelé IPL, est une multinationale australienne engagée dans la fabrication, le commerce et la distribution d'engrais. Le secteur engrais de la multinationale comprend Incitec Pivot Fertilizers (IPF), Southern Cross International (SCI) et Fertilizers Elimination (Elim).

Incitec Pivot importe des phosphates du Sahara Occidental depuis 30 ans. Depuis 2003, la naissance d'Incitec Pivot d'une fusion entre Incitec Fertilizers et Pivot Limited, la compagnie a importé en continu.

Incitec Pivot a son siège à Melbourne, Victoria en Australie, et est inscrit à l'Australian Securities Exchange. Aujourd'hui, Incitec Pivot est le plus grand fournisseur de fertilisant d'Australie, mais commercialise aussi ses produits à l'étranger, comme en Inde, au Pakistan et en Amérique latine.<sup>58</sup> IPL fabrique un éventail de fertilisants, mais utilise le phosphate sahraoui pour ses produits dits superphosphate fabriqués dans ses usines de Geelong et Portland.<sup>59</sup>

Pour l'année civile 2016, Incitec Pivot a acheté trois cargaisons de roches de phosphate du Sahara Occidental, totalisant 105 000 tonnes, d'une valeur estimée à 12,1 millions de dollars US. C'est une augmentation substantielle par rapport aux 63 000 tonnes de phosphate sahraoui importées en 2015, comme l'a confirmé la compagnie.

WSRW a écrit pour la dernière fois IPL le 27 mars 2017.<sup>60</sup>



Le Ithaki repéré au large port de Las Palmas, le 20 mai 2015, peu de temps après son départ du port d'El Aaiun.

## 8 Lifosa AB (Lituanie/Suisse/Russie)

En février 2016, et après plusieurs années de correspondance avec la compagnie, la maison mère de Lifosa EuroChem a écrit à WSRW « ... le Groupe n'a pas l'intention d'acheter du phosphate du Sahara Occidental en 2016 ni à tout moment dans un avenir proche ». Cependant, Les choses n'ont pas été tout à fait comme annoncées.

Lifosa AB est un producteur d'engrais phosphaté basée à Kedainiai, en Lituanie. La compagnie a été précédemment cotée à la Bourse NASDAQ QMX de Vilnius. Lifosa AB est devenue en 2002 une filiale de l'entreprise privée russe EuroChem Group, basée en Suisse. La compagnie reçoit sa roche de phosphate du Sahara Occidental dans le port de Klaipėda, en Lituanie.

Le 8 octobre 2016, huit mois après la promesse de EuroChem, le navire en vrac SBI Flamenco est arrivé au port de Klaipėda, avec des minerais du Sahara Occidental. Cette cargaison était destinée à Lifosa, comme l'a admis le directeur général de Lifosa dans les médias lituaniens.<sup>61</sup>

EuroChem a confirmé à WSRW le 23 mars 2017 que la filiale Lifosa avait importé 68 250 tonnes à bord du SBI Flamenco.

« EuroChem croit en l'intégration verticale pour des raisons économiques et stratégiques et cela reste le cas. Nous aspirons à l'objectif de l'autosuffisance en matières premières et nos investissements au Kazakhstan et à Kovdorskiy visent à nous aider à devenir autosuffisants dans la production du phosphate. La production de nos propres matières premières à partir de ces deux investissements a progressé à un rythme plus lent que prévu et nous continuons à avoir besoin d'approvisionnements tiers en minerai de phosphate ».

WSRW dialogue avec Lifosa et ses propriétaires, EuroChem Group, depuis 2010. Mais la réticence initiale de l'entreprise à répondre complètement aux questions de WSRW, a donné lieu à son retrait de la liste des compagnies socialement responsables des Nations Unies en juin de 2011.

Depuis, Lifosa / EuroChem a activement cherché des façons de maintenir le dialogue avec WSRW et a fait preuve de vigilance à l'égard des importations du Sahara Occidental sous occupation. La compagnie a déclaré à WSRW en mars 2014 chercher à mettre en œuvre des moyens de diversifier les achats externes. En 2013-2014, le commerce a été d'environ 400 000 tonnes par an.



*Le navire SBI Flamenco au moment du déchargement des phosphates du Sahara Occidental au port de Klaipėda, en octobre 2016. Lifosa a pris ce transport unique en 2016, après avoir promis qu'il ne le ferait pas.*

## 9 Le gouvernement vénézuélien (Venezuela)

La plupart des entreprises qui importent du Sahara Occidental sont privées. Il y a une exception au Venezuela où le gouvernement est derrière les importations.

En 2016, trois cargaisons de phosphate de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental sont arrivées au port de Puerto Cabello au cours de l'année. Les expéditions sont estimées à 68 000 tonnes, à hauteur de 7,8 millions de \$ US.

WSRW a toujours soupçonné Tripoliven C.A. d'être le principal importateur au Venezuela, sur la base de son bilan d'importation du Sahara Occidental dans les années 90 et 2000. Tripoliven C.A. est probablement une joint-venture entre la compagnie nationale vénézuélienne Petroquímica de Venezuela S.A. (Pequiven), et Valquímica S.A. et Bancaribe. FMC Corp était propriétaire d'une part de la joint-venture jusqu'en 2016, quand les parts FMC ont été vendues à Bancaribe.<sup>62</sup> L'usine de fabrication d'engrais de Tripoliven est située au même endroit que son siège, à Morón, près du port de Puerto Cabello.

Cependant, en 2014, le site d'investigation vénézuélien Armando.info a révélé que les registres à la Chambre de commerce montraient que deux compagnies avaient acheté tous les chargements de phosphate sahraoui livrés à Puerto Cabello entre 2012 et juillet 2014. Ces sociétés étaient Pequiven SA et Bariven S.A.<sup>63</sup>

Pequiven S.A., nom court pour Petroquímica de Venezuela S.A., est la compagnie pétrochimique nationale du Venezuela qui produit une large gamme de produits chimiques, y compris les engrais à base de phosphate. L'usine de production d'engrais de Pequiven est également située à Morón.

Bariven S.A. est une filiale de la compagnie pétrolière nationale vénézuélienne Petróleos de Venezuela S.A. (également connue sous le nom Pdvs). La compagnie gère l'acquisition de matériels et d'équipements pour Pdvs. Pdvs a inauguré une usine pétrochimique à Morón en 2014, pertinemment appelée Hugo Chávez, qui va produire des engrais.

On ne sait pas comment les importations qui sont créditées à Bariven et Pequiven concernent Tripoliven. En août 2014, Tripoliven a admis dans le site vénézuélien d'investigation Armando.info avoir importé de la mine de Bou Craa au Sahara Occidental occupé. Il n'est pas certain que les importations de Tripoliven soient gérées par son propriétaire Pequiven.

Au fil des ans, WSRW a envoyé un certain nombre de lettres et de courriels à Tripoliven. La seule réponse que WSRW ait jamais reçue date de 2013. L'entreprise avait alors nié l'importation provenant du Sahara Occidental. FMC Corp, propriétaire d'une partie de la joint-venture Tripoliven à l'époque, avait également en 2013 nié auprès de l'un de ses investisseurs en Europe que ses filiales importait du Sahara Occidental.<sup>64</sup>

WSRW a à nouveau contacté Tripoliven en février 2015 pour demander pourquoi la société avait choisi de nier ses importations en provenance du Sahara Occidental, et demandé confirmation de ses importations ultérieures. Aucune réponse n'a été reçue. Des copies des lettres de WSRW ont été envoyées au gouvernement vénézuélien. Celles-ci de même, restées sans réponse. Quand il contacte FMC Corp, WSRW est informé que toutes les demandes doivent être adressées à Tripoliven. WSRW a envoyé des lettres au gouvernement du Venezuela, en février 2016 et mars 2017, demandant des éclaircissements sur la façon dont les importations de phosphate par les entreprises publiques vénézuéliennes s'alignaient avec la position générale et favorable du gouvernement sur le Sahara Occidental. Aucune réponse n'est arrivée.

## 10 Monomeros Colombo Venezolanos S.A. (Colombie/Venezuela)

La compagnie colombienne Monomeros Colombo Venezolanos S.A. est une entreprise pétrochimique qui produit des engrais, du phosphate de calcium et les produits chimiques industriels. Depuis 2006, la compagnie est une filiale de l'entreprise nationale vénézuélienne de pétrochimie Pequiven (Petroquímica de Venezuela SA). Le siège social de la compagnie est à Barranquilla, en Colombie, près du port de la ville où elle reçoit ses cargaisons de phosphate sahraoui Monomeros fonctionne comme une société anonyme, non cotée en bourse.

Monomeros a reçu trois cargaisons de phosphate du Sahara Occidental occupé pour l'année civile 2016, totalisant environ 58 000 tonnes, pour une valeur d'environ 6,7 millions de \$US.

WSRW a soulevé la question du Sahara Occidental avec Monomeros et avec sa maison-mère à plusieurs occasions. Notre plus récente lettre a été envoyée le 27 mars 2017.<sup>65</sup> Jusque maintenant, ni Monomeros ni Pequiven n'ont répondu à aucune de nos lettres.

11

## Innophos Holdings (USA)

Filiale mexicaine de l'étasunienne Innophos Holdings qui est depuis plusieurs années un important importateur du phosphate du Sahara Occidental. Depuis 2015, WSRW n'a observé aucune cargaison envoyée à l'usine d'Innophos à Coatzacoalcos, au Mexique.

Cependant, WSRW croit que l'usine de fabrication d'Innophos à Geismar, en Louisiane, dépend de l'approvisionnement en phosphate du Sahara Occidental, que leur vend PotashCorp et acheminé par un pipeline.

WSRW a contacté Innophos le 25 mars 2017 concernant l'approvisionnement en matières premières de l'usine de Geismar, mais n'a pas reçu de réponse.<sup>66</sup> De 2010 à 2016, WSRW a envoyé Innophos cinq lettres sur les achats de l'entreprise sur le territoire occupé, sans recevoir de réponse. L'absence de réponse de la direction de l'entreprise a également été observée par plusieurs de ses anciens investisseurs.

Innophos a fait l'objet de multiples désinvestissements. Une longue analyse de l'exclusion éthique de l'entreprise a été préparée par le Conseil sur l'éthique de la Caisse de pension du gouvernement norvégien en 2015.<sup>67</sup> Pour la même raison, la société a également été expulsée des portefeuilles de la Caisse de retraite de Luxembourg et de la Danske Bank, entre autres.<sup>68</sup>



WSRW n'est pas convaincu qu'Innophos soit hors-jeu dans les phosphate du Sahara Occidental. Voici le navire le Coral Queen en route avec une cargaison en 2013.

# Les compagnies en observation

Certaines entreprises ont dans le passé été identifiées et nommées comme importatrices. Les compagnies suivantes n'ont pas été impliquées dans le commerce au cours des dernières années, mais WSRW estime qu'il existe un risque qu'elles reprennent les achats.

# Agropolychim AD (Bulgarie)

Le producteur Bulgare d'engrais Agropolychim AD est situé à proximité du port de Varna. Ses propriétaires sont bulgares et belges.<sup>69</sup>

WSRW a enregistré la dernière cargaison de roche phosphatée provenant du Sahara Occidental au port de Varna en octobre-novembre 2011. WSRW a confirmé les expéditions spécifiques pour Agropolychim de 2003 à 2008.

WSRW contacté Agropolychim en octobre 2008, exhortant la société à mettre fin à ses importations de phosphate du Sahara Occidental.<sup>70</sup> Aucune réponse n'a été reçue, mais la compagnie a défendu ses importations dans les médias bulgares. Elle a dit avoir été surprise d'entendre des critiques. « Agropolychim a un contrat pour l'importation des phosphates d'Afrique du Nord depuis 1974 et n'a jamais eu de problème avec cet approvisionnement », a déclaré la compagnie.<sup>71</sup>

# Les importateurs indiens

En mars 2014, WSRW a observé un seul envoi vers l'Inde, déchargé au port Tuticorin. Cela suit la tendance des années précédentes d'une cargaison annuelle arrivant à Tuticorin.

WSRW n'a pas été en mesure d'identifier l'entreprise responsable, mais a identifié deux receveurs potentiels. L'un est Greenstar Fertilizers Ltd, un fabricant et distributeur d'engrais, qui produit ses engrais dans le Tamil Nadu, recevant sa matière première à Tuticorin. L'autre est Southern Petrochemical Industries Corporation Ltd (SPIC), une entreprise pétrochimique dont la production d'engrais est la compétence de base. SPIC a son siège à Chennai, et est coté à la Bourse de Bombay et à la Bourse nationale de l'Inde. L'activité de l'entreprise sur le phosphate est située à Tuticorin. WSRW a contacté les deux qui n'ont pas répondu.

# Les compagnies désengagées

Certaines entreprises ont été auparavant identifiées comme importatrices. Elles n'ont plus été impliquées dans le commerce depuis 2012, et WSRW considère qu'il n'y a pas de risque qu'elles reprennent leurs achats.

# Impact Fertilisers Pty Ltd (Australie/Suisse)

Le fabricant australien de superphosphate Impact Fertilisers a importé des phosphates du Sahara Occidental, au moins de 2002 à 2012. L'entreprise a importé le minerai à Hobart, en Tasmanie. En 2010, Impact Fertilisers a été intégrée à Ameropa, une société privée suisse de commerce d'engrais. Les groupes de solidarité au Sahara Occidental d'Australie et de Suisse ont travaillé à pointer du doigt l'implication de l'entreprise pendant de nombreuses années.

En 2013, Impact Fertilisers a annoncé qu'elle avait arrêté les importations en provenance du Sahara Occidental.<sup>72</sup> WSRW n'a pas observé de chargement pour le compte de Impact Fertilisers depuis août 2012.

*Impact Fertilisers en  
Tasmanie n'a pas importé  
depuis l'arrivée de  
l'Alycia au port d'Hobart  
le 7 août 2012*



# Nidera Uruguay S.A. (Uruguay/Pays-Bas)

La société uruguayenne Nidera Uruguay S.A., filiale de la compagnie commerciale néerlandaise Nidera NV, a reçu un navire contenant du minerai de phosphate provenant du Sahara Occidental en 2009.

WSRW a interrogé Nidera Uruguay à propos des informations recueillies sur le navire de 2009 dans une lettre du 21 juin 2010.<sup>73</sup> Comme aucune réponse n'a été reçue, de nouvelles lettres ont été envoyées à la société parente aux Pays-Bas en octobre 2011. L'issue de la correspondance qui a suivi avec Nidera, a été une déclaration de l'entreprise soulignant que « Si notre filiale en Uruguay a de nouveau besoin d'importer du minerai de phosphate à l'avenir, le sujet qui est maintenant porté à notre attention est quelque chose que nous allons définitivement prendre en considération ». La compagnie a en même temps déclaré que sa filiale en Uruguay n'avait pas reçu de minerai de phosphate du Sahara Occidental au cours des années 2007, 2008, 2010 et 2011.<sup>74</sup>

*Les dernières importations de Yara ont eu lieu en 2008, sur ce navire. Ici, le navire est sur le point d'accoster à Herøya, en Norvège afin de décharger.*



## Yara International ASA (Norvège)

Yara est le premier fournisseur mondial d'engrais minéraux. Il était un grand importateur de phosphate du Sahara Occidental dans le passé, mais a depuis décidé de ne plus acheter les phosphates du territoire. Le motif principal de cette décision d'arrêt d'approvisionnement est que le gouvernement norvégien incite les entreprises norvégiennes à ne pas commercer avec les produits du Sahara Occidental, en raison de préoccupations de droit international. La compagnie a aujourd'hui une politique d'importation ou de commerce de phosphate provenant uniquement du Maroc, et non des mines de Bou Craa.

« Nous espérons que le pays sera libéré, et que la population profitera ensuite du fait que nous recevrons rapidement leurs phosphates », a affirmé Bente Slaatten, responsable en chef de la communication.<sup>75</sup>

## Mosaic Co (USA)

Mosaic Company est basée dans le Minnesota, États-Unis, et cotée à la Bourse de New York. WSRW a confirmé 15 chargements venant du Sahara Occidental occupé pour Tampa, en Floride, États-Unis, durant la période 2001-2009. Tampa abrite le siège de l'exploitation des phosphates de Mosaic ainsi que de nombreuses installations de production de phosphate de l'entreprise.

Le 25 août 2010, Mosaic a informé WSRW qu'elle avait reçu son dernier chargement de phosphate du Sahara Occidental, le 29 janvier 2009.<sup>76</sup>

En 2015, Mosaic a confirmé à Bloomberg que sa décision avait été prise "en raison de préoccupations internationales généralisées concernant les droits du peuple sahraoui".<sup>77</sup>

## BASF SE (Allemagne/Belgique)



BASF a été l'un des principaux importateurs dans les années 1990. La dernière livraison connue a eu lieu en Belgique en 2008.<sup>78</sup> Le centre de durabilité de BASF était persuadé que ces importations ne violaient pas le droit international, mais a confirmé à WSRW qu'il ne devrait pas s'attendre à d'autres importations : « Une partie de la demande de phosphate de BASF est couverte par le phosphate marocain délivré par l'Office Chérifien des Phosphates (OCP). L'OCP a été un fournisseur fiable de phosphate provenant des mines du Royaume du Maroc depuis plus de 20 ans. Au printemps 2008, l'OCP nous a contactés en raison d'une pénurie d'approvisionnement de la mine marocaine de laquelle BASF reçoit habituellement le phosphate. L'OCP a offert une commande de remplacement temporaire avec du phosphate de qualité alternative provenant d'une autre mine exploitée par l'OCP dans la région du Sahara Occidental, ce que nous avons accepté. À ce moment, il s'agissait d'une livraison de remplacement isolée provenant de ce territoire et nous ne nous attendons pas à ce qu'elle soit répétée »<sup>79</sup>

## Wesfarmers Ltd (Australie)

Wesfarmers Limited est l'une des plus importantes compagnie publique d'Australie, basée à Perth, en Australie Occidentale. La compagnie est cotée à la bourse australienne. Sa filiale d'engrais, Wesfarmers CSBP, a été un importateur majeur des phosphates du Sahara Occidental occupé pendant au moins deux décennies. Au plus tôt les importations connues de phosphates sahraouis par CSBP remontent à 1990.

En 2009, l'entreprise a annoncé qu'elle allait « réduire la dépendance de la compagnie à la roche phosphate du Sahara Occidental ». La compagnie a déclaré qu'elle allait investir dans une nouvelle technologie qui permettrait d'utiliser d'autres sources de phosphate. CSBP a toutefois laissé ouverte la possibilité que les importations se poursuivent, quoique à un degré limité, selon le prix et la disponibilité des sources alternatives.<sup>80</sup> Cette décision fait suite à une vague de désinvestissements européens pour des préoccupations éthiques concernant le commerce des phosphates du Sahara Occidental occupé. Wesfarmers importait entre 60 et 70% de ses phosphates du Sahara Occidental.

Wesfarmers a à plusieurs reprises depuis montré une volonté de réduire progressivement les importations en provenance du Sahara Occidental, mais ne s'est pas engagé catégoriquement à arrêter complètement ses importations. Comme les importations semblent avoir cessé de facto, certains investisseurs sont revenus à l'entreprise.

WSRW n'a en effet observé aucune expédition vers Wesfarmers depuis qu'elle a commencé un suivi quotidien des navires en octobre 2011.

## Autres companies

*BASF n'a a priori pas effectué d'importations depuis l'arrivée du vraquier Novigrad le 7 octobre 2008, ici observé en train de décharger du phosphate sahraoui au port de Gand en Belgique.*

Trois compagnies précédemment inscrites sur la liste d'observation de WSRW, sont passées depuis 2016 sur la liste des entreprises désengagées. La raison en est qu'un long moment s'étant écoulé depuis la dernière cargaison expédiée, nous estimons qu'elles ne sont plus engagées. Ce sont : **Petrokemija PLC** de Croatie, **Tata Chemicals** d'Inde; **Zen Noh** du Japon. Nous avons vu pour la dernière fois en 2006 des cargaisons à destination de ces entreprises. Aucune de ces entreprises n'a répondu aux questions de WSRW

# Les cabinets juridiques de lobbying

Pour défendre leurs importations de phosphate du Sahara Occidental, plusieurs entreprises font référence à des avis juridiques de différents cabinets juridiques engagés par l'OCP.

Ces avis juridiques sont systématiquement utilisés par les importateurs internationaux de phosphate vis-à-vis des actionnaires pour légitimer leurs importations. Les analyses confidentielles sont dites établir que les populations locales bénéficient du commerce. Cependant, le peuple sur place - les propriétaires des phosphates - n'est lui-même pas autorisé à voir ces avis, et n'est donc pas en capacité d'en évaluer la véracité. Il est ainsi impossible aux Sahraouis d'en interroger les termes de référence, la méthodologie ou les résultats.

Comme les avis concluraient légitime l'exploitation par le Maroc des ressources du peuple sahraoui, WSRW pense qu'il n'y a pas de raison de les cacher aux Sahraouis.

Quatre cabinets juridiques internationaux de lobbying sont auteurs de ces avis non divulgués.

**Covington & Burling LLP** est un cabinet juridique international qui conseille les multinationales. Il a des bureaux en Europe, aux États-Unis et en Chine. L'OCP est parmi ses clients.

Tant l'importateur belge BASF que l'importateur espagnol FMC Foret se référait à l'avis juridique préparé par Covington & Burling pour l'OCP, mais ne voulait pas divulguer le rapport. BASF avait (en novembre 2008), enjoint WSRW à contacter Covington & Burling pour toute question. WSRW avait essayé de communiquer avec l'entreprise en février 2008, sans recevoir aucune réponse. Contacté par téléphone pour demander un rendez-vous, Covington & Burling a répondu « nous ne collaborerons pas du tout avec vous sur aucun sujet. Vous n'êtes pas notre client, et selon ce que nous savons, vous n'avez aucun intérêt ni participation dans notre cabinet. »<sup>81</sup>

Il est à noter que Covington & Burling voyage autour du monde pour défendre le commerce comme éthique devant des actionnaires qui cherchent à désinvestir de l'une des entreprises qui importent du phosphate du Sahara Occidental.<sup>82</sup>

Plus récemment, le cabinet d'avocats **DLA Piper** a fait équipe avec la société **Palacio y Asociados** pour fournir à l'OCP un autre avis juridique justifiant leur commerce. Sur la base des déclarations des entreprises importatrices, ce second avis semble suivre l'analyse de l'avis de Covington &

Burling, citant les avantages potentiels sur la « population locale » comme validation à l'exploitation et ensuite au commerce.

DLA Piper est un cabinet juridique international qui compte des bureaux dans 30 pays à travers les Amériques, l'Asie-Pacifique, l'Europe et le Moyen-Orient. Palacio y Asociados est dirigé par l'ancienne ministre espagnole aux Affaires étrangères et ancienne députée européenne Ana Palacio, et possède des bureaux à Madrid, Bruxelles et Washington.

WSRW a contacté les deux entreprises pour leur demander de partager leur avis juridique avec le peuple sahraoui. DLA Piper a répondu qu'il ne pouvait pas partager l'avis « écrit pour le bénéfice de Phosphates de Boucraa SA, et sa holding, l'Office Chérifien des Phosphates SA » en raison du privilège juridique de confidentialité.<sup>83</sup> Ana Palacio, chef de Palacio y Asociados, a répondu pour exprimer son désaccord avec l'analyse de WSRW et a également cité la confidentialité.<sup>84</sup>

En novembre 2015, PotashCorp a nommé le cabinet **Dechert LLP** et Palacio y Asociados en tant que co-auteurs d'un avis juridique. Dechert LLP est un cabinet d'avocats international, dont le siège est à Philadelphie, aux États-Unis, avec des bureaux dans 14 pays.

Jusqu'en août 2014, PotashCorp a indiqué DLA Piper en tant que partenaire de Palacio y Asociados. On ne sait pas si l'opinion Dechert-Palacio est différente de l'opinion DLA Piper-Palacio. Le chaînon manquant entre les deux pourrait être Miriam González Duránte, l'épouse du récent vice-Premier ministre britannique Nick Clegg, qui a représenté l'OCP quand elle travaillait à DLA Piper, mais qui aurait emporté le contrat OCP avec elle quand elle a déménagé pour Dechert. L'OCP aurait payé un montant estimé à 1,5 million de \$US pour des travaux effectués à la fois par Dechert et DLA Piper.<sup>85</sup>

Dechert a répondu à la lettre de WSRW du 8 février 2016, qu'il ne pouvait pas divulguer son avis juridique réalisé pour l'OCP en raison de la clause confidentialité du client.<sup>86</sup>

WSRW a demandé à Dechert et Palacio y Asociados si leur client consentirait à renoncer au privilège, puisque la confidentialité des avis juridiques était déjà abandonnée en rendant leur existence publique. WSRW n'a jamais reçu de réponse.

L'OCP n'a pas répondu aux demandes des Sahraouis que soient partagées des copies des rapports.



# Le Maroc prône l'augmentation de cadmium dans les terres de l'UE

L'un des cabinets juridique de l'OCP, Dechert LLP, a été chargé de faire pression sur les institutions de l'UE contre la réglementation proposée par la Commission européenne en matière de cadmium. Sur la base de plusieurs évaluations des risques, la Commission européenne veut limiter l'exposition de la population de l'UE à ce métal lourd en raison de ses effets néfastes sur la santé, en particulier en ce qui concerne les causes de plusieurs types de cancer. En 2016, la Commission a proposé un règlement pour les engrais à base de phosphate, prévoyant une réduction par étapes du contenu en cadmium à 20 mg / kg sur une période de 12 ans.<sup>87</sup> Les engrais phosphatés sont responsables de 60% des émissions actuelles de cadmium dans le sol et les cultures de l'Union, tel que documenté en février 2017 par le Département des politiques du Parlement européen.<sup>88</sup>

La roche phosphatée gérée par l'OCP - y compris la roche du Sahara Occidental - contiendrait en moyenne entre 29,5 et 72,7 mg / kg.<sup>89</sup> Le Département des politiques du PE donne une image encore plus sombre, citant des niveaux de 38-200 mg Cd / kg de P<sub>2</sub>O<sub>5</sub>.

L'OCP a un chiffre d'affaires de 32% en Europe. Étant donné que le projet de règlement entraînerait l'annulation de ce chiffre de vente au fil du temps, l'OCP a déclenché une intense contre-offensive. L'OCP fait valoir qu'il n'y a pas assez de preuve scientifique pour étayer l'idée de la nécessité de limiter les niveaux de cadmium et suggère que l'UE augmente même le taux de cadmium à 80 mg / kg, bien plus que la suggestion de la Commission européenne. Le 11 mai 2016, l'OCP a envoyé une lettre à la Commission, déclarant n'être pas d'accord avec la proposition. L'OCP a également déploré que « les principaux producteurs d'engrais [...] n'aient pas été consultés ».<sup>90</sup> Ironie quand on sait que l'OCP elle-même refuse de demander le consentement des habitants du Sahara Occidental pour piller la roche de phosphate du territoire.

Aux côtés de Dechert, apparaît l'entreprise de relations publiques **Edelman**.<sup>91</sup> Edelman a travaillé pour le gouvernement marocain dans le passé, et apparaît dans la masse salariale du Centre maroco-américain de Politique (MACP), comme un agent enregistré du Royaume marocain.<sup>92</sup>

*Les réserves de phosphate de Bou Craa sont une gigantesque mine à ciel ouvert, dans laquelle la roche de phosphate est raclée à la surface par des machines d'excavation.*

# Recommandations

## Au gouvernement du Maroc :

- De respecter le droit international et mettre fin immédiatement à la production et aux exportations de phosphates du Sahara Occidental occupé jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée au conflit.
- De respecter le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental, à travers la coopération avec les Nations Unies pour un référendum pour le peuple du territoire.
- De dédommager le peuple sahraoui pour les bénéfices que le Maroc a perçus des ventes de minerai de phosphate provenant du territoire occupé illégalement.

## Aux acheteurs des phosphates de la mine de Bou Craa :

- D'arrêter tous les achats des phosphates illégalement exportés du Sahara Occidental occupé.

## Aux gouvernements du Venezuela et d'Inde :

- De cesser tout achat des minerai de phosphate du Sahara Occidental.

## Aux gouvernements d'Australie, du Canada, de Colombie, de Lituanie, de Nouvelle-Zélande, des États-Unis :

- D'évaluer le commerce des phosphates originaires du Sahara Occidental et collaborer avec les entreprises concernées pour que cesse ce commerce.

## Aux investisseurs :

- D'interpeller les compagnies citées, et de désinvestir tant que rien n'est fait pour cesser les achats.

## À Covington & Burling, Dechert, DLA Piper, KPMG et Palacio y Asociados:

- De publier tous les rapports rédigés pour l'OCP qui déclarent justifier les activités de l'OCP au Sahara Occidental occupé, et l'exportation illégale des phosphates sahraouis
- De s'abstenir de défendre le pillage du territoire par le Maroc en mettant fin aux contrats dont le but de légitimer le maintien du pillage

## À l'Union européenne et ses États membres :

- D'évaluer le commerce des produits originaires du Sahara Occidental et adopter des politiques qui garantissent que ce commerce est conforme à l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016 et au devoir des États en droit international de ne pas reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara Occidental occupé.
- De développer des recommandations aux entreprises alertant des risques encourus - au niveau juridique et de probité - à conclure des affaires avec les intérêts marocains sur le territoire.
- De s'assurer que les entreprises européennes respectent les principes établis par l'arrêt de la Cour de justice de l'UE du 21 décembre 2016, en faisant que les entreprises européennes n'achètent pas de phosphates du Sahara Occidental.

## Aux Nations Unies :

- De créer une administration onusienne pour surveiller ou au moins gérer les ressources et les revenus émanant des ressources naturelles du Sahara Occidental en attendant l'autodétermination du peuple sahraoui

# Notes

- 1 WSRW, 28.03.2017, Des jeunes Sahraouis chômeurs détournent un bus OCP, <http://www.wsrw.org/all1x37924>
- 2 CIJ, Avis consultatif, 16 oct 1975, Sahara Occidental, Paragraphe 162, <http://www.icj-cij.org/docket/index.php?sum=323&p1=3&p2=4&case=61&p3=5&lang=fr>
- 3 Bureau juridique de l'ONU, S/2002/161, Lettre du 29 janvier 2002 du secrétaire général adjoint aux affaires juridiques, le conseiller juridique, au président du Conseil de Sécurité, <http://daccess-ods.un.org/TMP/860225.930809975.html>
- 4 OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p.91
- 5 Ibid, p 89
- 6 Ibid, p.98.
- 7 Ibid, p.91.
- 8 Ibid, p.123.
- 9 OCP SA, Phosboucraa, <http://www.ocpgroup.ma/en/group/global-presence/subsidiaries/phosboucraa>
- 10 OCP SA, Prospectus - 20 avril 2015, p.33
- 11 WSRW.org, 25.11.2014, Le Maroc admet utiliser les ressources sahraouies à des fins politiques, <http://www.wsrw.org/all1x3072>
- 12 AP Funds, 30.09.2013, Swedish AP Funds exclude four companies accused of contravening international conventions, <http://www.ap4.se/etikradet/Etikradet.aspx?id=1094>
- 13 WSRW.org, 01.12.2014, Agrium en liste noire des investisseurs pour ses imports du Sahara, <http://www.wsrw.org/all1x3088>
- 14 Fonds de Compensation commun au régime général de pension (FDC), FDC Exclusion List as of 15 November 2014, [http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Organisation/Liste\\_d\\_exclusion20141115.pdf](http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Organisation/Liste_d_exclusion20141115.pdf)
- 15 PGB Pensioenfond, Exclusion List Q1 2016 (Fixed Income), <http://www.pensioenfondspgb.nl/Documents/PGB%20Exclusion%20List%20Q1%202016%20Fixed%20Income.pdf>
- 16 Swedish National AP Funds, Ethical Council, Annual Report 2014, 9 April 2015, <http://media.etikradet.se/2015/04/150320-Etikr%C3%A5det-ENG-ver2.pdf>
- 17 Council on Ethics, Norwegian Government Pension Fund, Recommendation 26 September 2014 to exclude Innophos Holdings Inc., [http://www.etikkradet.no/files/2017/02/Recommendation\\_Innophos\\_Sept-2014\\_ENGLISH.pdf](http://www.etikkradet.no/files/2017/02/Recommendation_Innophos_Sept-2014_ENGLISH.pdf)
- 18 Shelley, T. (2004), Endgame in the Western Sahara.
- 19 Hodges, T. (1983), Western Sahara, The Roots of a Desert War.
- 20 France Libertés, janvier 2003, Rapport : Mission Internationale d'Investigation au Sahara Occidental.
- 21 OCP SA, OCP Inaugural bond issue to the amount of 1.85 billion US dollars in two parts with a maturity of 10 years and 30 years, [http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/communiqués/CP\\_OCP\\_1\\_55\\_milliards\\_dollars\\_06052014\\_vFR\\_2\\_EN-GB.pdf](http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/communiqués/CP_OCP_1_55_milliards_dollars_06052014_vFR_2_EN-GB.pdf)
- 22 Business Wire, 15.04.2015, OCP successfully prices a US \$1 billion offering with a 10.5 year maturity at a 4.5% coupon, <http://www.businesswire.com/news/home/20150415006850/en/OCP-Successfully-Prices-1-Billion-Offering-10.5>
- 23 OCP, OCP, Annual report 2015, p. 106 and pp. 154-159
- 24 OCP, Phosboucraa : Investir dans l'avenir des phosphates dans la région du Sahara, janvier 2013, [http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/document/presentation\\_phosboucraa\\_fr.pdf](http://www.ocpgroup.ma/sites/default/files/filiales/document/presentation_phosboucraa_fr.pdf)
- 25 Phosboucraa, <https://www.recrute-phosboucraa.ma>, Voir aussi Medias24, OCP investira 18,8 milliards de DH à Phosboucraa et dans sa région, 8 novembre 2015, <http://www.medias24.com/ECONOMIE/ENTREPRISES/159383-OCP-investira-188-milliards-de-DH-a-Phosboucraa-et-dans-sa-region.html>
- 26 États-Unis Geological Survey, 2013, Mineral Commodity Summary 2013, <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2013/mcs2013.pdf>
- 27 États-Unis Geological Survey, 2013, Mineral Commodity Summary 2013, <http://minerals.usgs.gov/minerals/pubs/mcs/2013/mcs2013.pdf>
- 28 OCP SA, Prospectus, p. 108.
- 29 OCP SA, Annual report 2015, p. 185.
- 30 OCP SA, Prospectus, p. 93.
- 31 OCP SA, Prospectus, p. 93.
- 32 OCP SA, Prospectus, p. 89.
- 33 OCP SA, Prospectus, p. 90.
- 34 OCP SA Prospectus, p. 108.
- 35 WSRW, 02.11.2016, rapport "Electrifier le Pillage", <http://www.wsrw.org/all1x3617>
- 36 WSRW, 26.05.2013, WSRW protests Swedish supplier for BouCraa, <http://www.wsrw.org/a217x2591>
- 37 WSRW.org, 10.04.2017, Letter correspondence with Atlas Copco, 2017, <http://www.wsrw.org/a131x3801>
- 38 Continental, STAHLCORD® ST 2500, Phosboucraa (Morocco), [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-11/continental\\_contitech\\_website\\_10.04.2016.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-11/continental_contitech_website_10.04.2016.jpg)  
Cour de Justice de l'Union Européenne, Cas C-104/16 P, Conseil/Front POLISARIO, paragraphe 106 <http://curia.europa.eu/jcms/upload/docs/application/pdf/2016-12/cp160146fr.pdf>  
Union Africaine, Avis juridique, 2015, [http://www.un.org/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/2015/786&referer=/english/&Lang=F](http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2015/786&referer=/english/&Lang=F)
- 39 Continental à WSRW, 11.04.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-11/2017.04.10\\_continental-wsrw.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-11/2017.04.10_continental-wsrw.pdf)  
Voir aussi letter de WSRW à Continental, 29.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2017.03.29\\_wsrw-continental.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2017.03.29_wsrw-continental.pdf)
- 40 Agrium Inc, 26.09.2011, Agrium exécute un accord à long terme avec l'OCP S.A. sur la roche, <https://www.agrium.com/en/investors/news-releases/2011/agrium-executes-long-term-rock-agreement-ocp-sa>
- 41 The Tyee, 14.10.2013, Canadian Agri-Business Linked to Moroccan conflict Mineral, <http://thetyee.ca/News/2013/10/14/Canadian-AgriBusiness-Morocco/>
- 42 Agrium à WSRW, 30.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.30\\_agrium-wsrw.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.30_agrium-wsrw.pdf)  
See also WSRW à Agrium, 21.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.21\\_wsrw-agrium.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.21_wsrw-agrium.pdf)
- 43 Paradeep Phosphate Limited, About us, [http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\\_show-title-about\\_us](http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content_show-title-about_us)
- 44 Paradeep Phosphate Limited, History, [http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\\_show-title-history](http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content_show-title-history). See also OCP Group, International involvement, <http://www.ocpgroup.ma/groupe/joint-ventures/international-involvement>  
Zuari Agro Chemicals, [http://www.zuari.in/zuari\\_maroc\\_phosphates](http://www.zuari.in/zuari_maroc_phosphates)
- 45 Paradeep Phosphate Limited, Shareholders, [http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content\\_show-title-share](http://www.paradeepphosphates.com/index.php/page-news-choice-content_show-title-share)
- 46 Business Maps of India, Paradeep Phosphates Limited (PPL), <http://business.mapsofindia.com/national-fertilizers/public/ppl.html>
- 47 WSRW, 04.03.2015, Paradeep Phosphates with suspicious purchase in 2011/2012, <http://www.wsrw.org/a228x3165>
- 48 WSRW à Paradeep, 07.03.2017, <http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.07-wsrw-paradeep.pdf>
- 49 PotashCorp, Phosphate Rock from Western Sahara, novembre 2016, [http://www.potashcorp.com/media/Western\\_Sahara\\_11-2016.pdf](http://www.potashcorp.com/media/Western_Sahara_11-2016.pdf)

- 50 WSRW à PotashCorp, 15.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.15\\_wsrw-potashcorp.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.15_wsrw-potashcorp.pdf)  
PotashCorp à WSRW, 17.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.17\\_potashcorp-wsrw.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.17_potashcorp-wsrw.pdf)
- 51 WSRW à Ravensdown, 08.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.08\\_wsrw-ravensdown.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.08_wsrw-ravensdown.pdf)
- 52 Mindfull, Ballance Agri-Nutrients case study, <http://www.mindfull.nz/case-studies/2015/2/18/ballance>
- 53 Ballance Agri-Nutrients, About Ballance: timeline, <http://ballance.co.nz/Our-CoOp/About-Ballance/Ballance-History>
- 54 Ballance Agri-Nutrients, Annual Report 2007, [http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance\\_ar\\_2007.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2009-02-09/ballance_ar_2007.pdf)
- 55 WSRW.org, 03.07.2008, Ballance Agri-Nutrients into politics, <http://www.wsrw.org/a128x773>
- 56 Voir dernière lettre de WSRW à Ballance, 29.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2017.03.21\\_wsrw-ballance.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-29/2017.03.21_wsrw-ballance.pdf)
- 57 Ballance à WSRW, 06.05.2014, [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-06/ballance-wsrw\\_06.05.2014.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-05-06/ballance-wsrw_06.05.2014.pdf)
- 58 Incitec Pivot Limited, About Incitec Pivot, <http://www.incitecpivot.com.au/about-us/about-incitec-pivot-limited/company-profile>
- 59 Incitec Pivot Limited, IPL Sustainability Report 2014, Products and Services, <http://www.incitecpivot.com.au/~media/Files/IPL/Sustainability/Online%20Report/Report%20Sections/Products%20and%20Services/Raw%20Materials.pdf>
- 60 WSRW à Incitec Pivot, 21.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.27\\_wsrw-ipl.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.27_wsrw-ipl.pdf)
- 61 Verslo žinios, 03.10.2016, Prašymai veltui: Lifosa" v l perka žaliavas iš okupuotos Vakar Sacharos, <http://vz.lt/sektoariai/pramone/2016/10/03/prasymai-veltui-lifosa-vel-perka-zaliavas-is-okupuotos-vakaru-sacharos>
- 62 Tripoliven C.A., The Company, <http://www.tripoliven.com/company.htm> (Au 31.03.2017) déclare que FMC Corp est propriétaire de la Joint-Venture Tripoliven avec Pequiven SA et Valquimica SA FMC Corp confirme dans un courrier électronique à WSRW le 30.03.2017 que ses parts de Tripoliven ont été vendues le 04.11. 2016 à Banco del Caribe <http://www.wsrw.org/allx3799>
- 63 Armando.info, 10.08.2014, Venezuela hace lo contrario de lo que dice en el Sáhara Occidental, [http://www.armando.info/sitio/index.php?id=17&tx\\_ttnews\[tt\\_news\]=92&chash=94c54b829ce00b549c547528ee7bd99a](http://www.armando.info/sitio/index.php?id=17&tx_ttnews[tt_news]=92&chash=94c54b829ce00b549c547528ee7bd99a)
- 64 WSRW.org, 11.01.2013, FMC: "Ni nous, ni nos filiales n'importons du Sahara Occidental", <http://www.wsrw.org/a230x2548>
- 65 WSRW à Monomeros, 27.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.27\\_wsrw-monomeros.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-04-02/2017.03.27_wsrw-monomeros.pdf)
- 66 WSRW à Innophos Holdings 25.03.2017, [http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-25/2017.25.03\\_wsrw-innophos.pdf](http://www.wsrw.org/files/dated/2017-03-25/2017.25.03_wsrw-innophos.pdf)
- 67 WSRW.org, Norway ethical council recommends exclusion of Innophos, 04.02.2015, <http://www.wsrw.org/a240x3138>
- 68 Fonds de Compensation commun au régime général de pension, FDC Exclusion list, [http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste\\_d\\_exclusion\\_20161130.pdf](http://www.fdc.lu/fileadmin/file/fdc/Liste_d_exclusion_20161130.pdf)  
Danske Bank, Excluded Companies, <https://www.danskebank.com/en-uk/CSR/business/SRI/Pages/exclusionlist.aspx>
- 69 Agropolychim, Who we are, <http://www.agropolychim.bg/en/company/who-we-are/>
- 70 WSRW.org, 06.10.2008, Letter to Agropolychim, <http://www.wsrw.org/a128x892>
- 71 Narodno Delo, 10.01.2009, Африканци топят „Агрополихим“ в подкрепа на окупационен режим, [http://www.narodnodelo.bg/news.php?news=15913&arh\\_broy=10.01.2009](http://www.narodnodelo.bg/news.php?news=15913&arh_broy=10.01.2009)
- 72 WSRW.org, 21.10.2013, Impact Fertilizers stoppe les importations de phosphate du Sahara, <http://www.wsrw.org/a230x2687>
- 73 WSRW.org, WSRW demande des réponses aux importateurs

- uruguayens, <http://www.wsrw.org/a159x1526>
- 74 WSRW.org, WSRW.org, 08.04.2012, Aucune importation de Nidera en Uruguay depuis 2009, <http://www.wsrw.org/a216x2281>
- 75 Une entreprise d'engrais « espère la libération du Sahara Occidental », 05.02.2009, <http://www.wsrw.org/a143x1069>
- 76 WSRW.org, 29.08.2010, Mosaic n'importe plus de phosphates du Sahara Occidental, <http://www.wsrw.org/a198x1573>
- 77 Bloomberg, 13.03.2015, Agrium Was No.1 Buyer of Phosphate From Western Sahara, <http://www.bloomberg.com/news/articles/2015-03-13/agrium-was-no-1-buyer-of-phosphate-from-western-sahara>
- 78 WSRW.org, 09.10.2008, La Belgique impliquée dans le commerce illégal de phosphate, <http://www.wsrw.org/a139x896>
- 79 WSRW.org, Lettre de BASF à WSRW, 30.10.2008, BASF will not repeat Western Sahara imports [http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf\\_wsrw\\_30.10.2008.jpg](http://www.wsrw.org/files/dated/2014-04-24/basf_wsrw_30.10.2008.jpg)
- 80 Norwatch, 23.10.2009, Phasing out phosphate imports, <http://www.wsrw.org/a141x1263>
- 81 WSRW.org, 24.11.2008, Un cabinet juridique américain refuse le dialogue, <http://www.wsrw.org/a139x951>
- 82 WSRW.org, 08.12.2011, Un cabinet de juriste américain continue son lobby pro-occupation, <http://www.wsrw.org/a207x2194>
- 83 WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - DLA Piper, <http://www.wsrw.org/a240x3182>
- 84 WSRW.org, 06.03.2015, correspondance WSRW - Palacio y Asociados, février 2015, <http://www.wsrw.org/a240x3181>
- 85 Daily Mail, 14.04.2012, Miriam Clegg paid £400 an hour by mining giant accused of trampling on rights of Saharan tribesmen, <http://www.dailymail.co.uk/news/article-2129900/Miriam-Clegg-paid-400-hour-mining-giant-accused-trampling-rights-Saharan-tribesmen.html>
- 86 WSRW.org, 22.02.2016, WSRW's correspondence with Dechert LLP, <http://www.wsrw.org/a243x3402>
- 87 Commission européenne, 17.03.2016, Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant les règles relatives à la mise à disposition sur le marché des fertilisants porteurs du marquage CE et modifiant les règlements (CE) n° 1069/2009 et (CE) n° 1107/2009 <https://ec.europa.eu/transparency/regdoc/rep/1/2016/EN/1-2016-157-EN-F1-1.PDF>
- 88 European Parliament Policy Department, Economic and Scientific Policy, February 2017, Scientific aspects underlying the regulatory framework in the area of fertilizers – state of play and future reforms, [http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/595354/IPOL\\_IDA\(2016\)595354\\_EN.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/IDAN/2016/595354/IPOL_IDA(2016)595354_EN.pdf)
- 89 TelQuel, 10.10.2016, Union européenne: menace sur les phosphates marocains, [http://www.telquel.ma/2016/10/10/union-europeenne-menace-les-phosphates-marocains\\_1517842](http://www.telquel.ma/2016/10/10/union-europeenne-menace-les-phosphates-marocains_1517842)
- 90 WSRW, 10.03.2017, Morocco lobbies for toxic metals in EU agriculture, <http://www.wsrw.org/a105x3771>
- 91 Africa Intelligence, 23.03.2017, OCP prepares cadmium offensive in Brussels, <https://www.africaintelligence.com/MCE/business-circles/2017/03/23/ocp-prepares-cadmium-offensive-in-brussels.108227133-ART>
- 92 Voir les communiqués de presse de la MACP, qui se terminent par l'avertissement: "Ce matériel est distribué par DJE, Inc. et le Centre maroco-américain pour la politique au nom du Gouvernement marocain. Des informations supplémentaires sont disponibles au ministère de la Justice à Washington, DC. "DJE signifie Daniel J. Edelman. Voir par exemple <http://www.pnewswire.com/news-releases/morocco-pursues-a-4th-round-of-peaceful-negotiations-despite-polisario-stalling-56929402.html>

# Annexe: Cargaisons en 2016

| Nom du navire     | Départ     | Destination   | Arrivée    | Détails du navire  |
|-------------------|------------|---|------------|--|
| Filia Grace       | 06/01/2016 | Puerto Cabello, Venezuela (Inconnu/Gouvernement Vénézuélien)            | 19/01/2016 | Panama<br>IMO # 9125229<br>MMSI 351372000<br>26,412 DWT        |
| Maratha Promise   | 10/01/2016 | Napier/Christchurch, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Fertiliser Co-op Ltd) | 18/02/2016 | Iles Marshall<br>IMO # 9422809<br>MMSI 538004641<br>37,187 DWT |
| Zeus I            | 23/02/2016 | Barranquilla, Colombie (Monomeros S.A.)                                 | 06/03/2016 | Panama<br>IMO # 9467885<br>MMSI 354962000<br>27,000 DWT        |
| Star of Abu Dhabi | 07/03/2016 | Geismar, États-Unis (PotashCorp Inc)                                    | 26/03/2016 | Panama<br>IMO # 9375927<br>MMSI 351674000<br>81,426 DWT        |
| Doric Samurai     | 24/03/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)  | 11/05/2016 | Panama<br>IMO # 9425899<br>MMSI 370534000<br>58,091 DWT        |
| Zagora            | 18/04/2016 | Paradip, Inde (Paradeep Phosphates Ltd)                                 | 27/05/2016 | Grèce<br>IMO # 9235878<br>MMSI 240236000<br>73,435 DWT         |
| Ultra Rocanville  | 22/04/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)  | 04/06/2016 | Panama<br>IMO # 9476965<br>MMSI 373043000<br>61,683 DWT        |
| Vipha Naree       | 24/04/2016 | Geelong, Australie (Incitec Pivot Ltd)                                  | 03/06/2016 | Singapour<br>IMO # 9722027<br>MMSI 566167000<br>38,550 DWT     |
| Hanton Trader I   | 15/05/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)  | 22/06/2016 | Philippines<br>IMO # 9691412<br>MMSI 548883000<br>63,518 DWT   |
| Marto             | 30/05/2016 | Geismar, États-Unis (PotashCorp Inc)                                    | 15/06/2016 | Iles Marshall<br>IMO # 9216224<br>MMSI 538005195<br>74,470 DWT |
| Summer Lady       | 06/06/2016 | Paradip, Inde (Paradeep Phosphates Ltd)                                 | 09/07/2016 | Malte<br>IMO # 9184938<br>MMSI 229564000<br>72,083 DWT         |
| Arosa             | 09/06/2016 | Barranquilla, Colombie (Monomeros S.A.)                                 | 26/06/2016 | Suisse<br>IMO # 9229879<br>MMSI 269689000<br>20,001 DWT        |

| Nom du navire      | Départ     | Destination  | Arrivée  | Détails du navire   |
|--------------------|------------|--|--|---|
| Amis Champion      | 15/06/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 22/07/2016                                       | Panama<br>IMO # 9636369<br>MMSI 357887000<br>60,830 DWT         |
| Molly Manx         | 18/06/2016 | Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Co-op Ltd.)             | 09/08/2016                                       | U.K.<br>IMO # 9425863<br>MMSI 235105197<br>57,892 DWT           |
| Federal Tweed      | 20/06/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 04/08/2016                                       | Iles Marshall<br>IMO # 9658898<br>MMSI 5380004749<br>55,317 DWT |
| Navios Vega        | 29/06/2016 | Tauranga, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd)     | 13/08/2016                                       | Malte<br>IMO # 9403102<br>MMSI 249663000<br>58,792 DWT          |
| Symphony           | 06/07/2016 | Puerto Cabello, Venezuela (Inconnu/Gouvernement Vénézuélien) | 19/06/2016                                       | Liberia<br>IMO # 9113381<br>MMSI 636016442<br>24,483 DWT        |
| Serendipity        | 20/07/2016 | Paradip, Inde (Paradeep Phosphates Ltd)                      | 31/06/2016                                       | Iles Marshall<br>IMO # 9438030<br>MMSI 538005500<br>53,800 DWT  |
| Ultra Saskatoon    | 06/08/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 10/09/2016                                       | Panama<br>IMO # 9448229<br>MMSI 373483000<br>61,470 DWT         |
| Leo                | 09/08/2016 | Tauranga, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients Ltd)     | 22/09/2016                                       | Iles Marshall<br>IMO # 9594638<br>MMSI 538004332<br>56,581 DWT  |
| Xing Rong Hai      | 19/08/2016 | Portland/Geelong, Australie (Incitec Pivot Ltd)              | 20/09/2016<br>Portland,<br>25.09.2016<br>Geelong | Hong Kong<br>IMO # 9725392<br>MMSI 477347300<br>38,904 DWT      |
| Megalon            | 19/08/2016 | Barranquilla, Colombie (Monomeros S.A.)                      | 06/09/2016                                       | Panama<br>IMO # 9413066<br>MMSI 372427000<br>18,917 DWT         |
| Ince Berlerbeyi    | 22/08/2016 | Paradip, Inde (Paradeep Phosphates Ltd)                      | 04/10/2016                                       | Turquie<br>IMO # 9599767<br>MMSI 271042993<br>61,429 DWT        |
| Ultra Daniela      | 16/08/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 02/10/2016                                       | Liberia<br>IMO # 9731705<br>MMSI 636092630<br>61,288 DWT        |
| Shandong Chong Wen | 07/09/2016 | Geismar, États-Unis (PotashCorp Inc)                         | 25/09/2016                                       | Hong Kong<br>IMO # 9592032<br>MMSI 477434600<br>76,098 DWT      |

| Nom du navire   | Départ     | Destination  | Arrivée  | Détails du navire   |
|-----------------|------------|--|--|---|
| Ultramer        | 16/09/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 21/10/2016                                       | Liberia<br>IMO # 9705976<br>MMSI 636016489<br>63,166 DWT        |
| SBI Flamenco    | 25/09/2016 | Klaipeda, Lituanie (Lifosa AB)                               | 07/10/2016                                       | Iles Marshall<br>IMO # 9710579<br>MMSI 5380066022<br>81,800 DWT |
| Jing Lu Hai     | 01/10/2016 | Geismar, États-Unis (PotashCorp Inc)                         | 18/10/2016                                       | Hong Kong<br>IMO # 9747558<br>MMSI 477301100<br>77,927 DWT      |
| Albatross       | 02/10/2016 | Puerto Cabello, Venezuela (Inconnu/Gouvernement Vénézuélien) | 17/10/2016                                       | Panama<br>IMO # 9427574<br>MMSI 352707000<br>25,028 DWT         |
| Topflight       | 05/10/2016 | Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Co-op Ltd.)             | 26/11/2016                                       | Panama<br>IMO # 9278882<br>MMSI 371316000<br>52,544 DWT         |
| Tubarao         | 03/11/2016 | Portland/Geelong, Australie (Incitec Pivot Ltd.)             | Portland<br>12/12/2016,<br>Geelong<br>16/12/2016 | Bahamas<br>IMO # 9346160<br>MMSI 31102880<br>53,350 DWT         |
| Ultra Lanigan   | 09/11/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 12/12/2016                                       | Panama<br>IMO # 9520596<br>MMSI 373949000<br>58,032 DWT         |
| Ultra Integrity | 14/11/2016 | Vancouver, Canada (Agrium Inc)                               | 26/12/2016                                       | Iles Marshall<br>IMO # 97408083<br>MMSI 538006751<br>61,181 DWT |
| Kang Hing       | 10/11/2016 | Paradip, Inde (Paradeep Phosphates Ltd)                      | 20/12/2016                                       | Hong Kong<br>IMO # 9240823<br>MMSI 477022000<br>52,828 DWT      |
| Sophiana        | 15/11/2016 | Tauranga, Nouvelle-Zélande (Ballance Agri-Nutrients)         | 26/12/2016                                       | Iles Marshall<br>IMO # 9738454<br>MMSI 538006303<br>59,985 DWT  |
| Mykali          | 15/12/2016 | Napier, Nouvelle-Zélande (Ravensdown Co-op Ltd.)             | 27/01/2017                                       | Bahamas<br>IMO # 9503811<br>MMSI 311055700<br>56,132 DWT        |
| Tai Harvest     | 23/12/2016 | Paradip, Inde (Paradeep Phosphates Ltd)                      | 22/01/2017                                       | Panama<br>IMO # 9233428<br>MMSI 351143000<br>51,008 DWT         |

“En revanche, la Cour conclut que les éléments et renseignements portés à sa connaissance n'établissent l'existence d'aucun lien de souveraineté territoriale entre le territoire du Sahara Occidental d'une part, le Royaume du Maroc ou l'ensemble mauritanien d'autre part. La Cour n'a donc pas constaté l'existence de liens juridiques de nature à modifier l'application de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de Nations Unies quant à la décolonisation du Sahara Occidental et en particulier l'application du principe d'autodétermination grâce à l'expression libre et authentique de la volonté des populations du territoire.”

Cour Internationale de Justice,  
le 16 octobre 1975

ISBN (numérique) 978-82-93425-18-2